

LA SOURCE
UNE ECOLE NOUVELLE
DE 70 ANS
ORIGINES ET EVOLUTIONS

par

Dany COHEN

Jean-Louis RENARD

Hélène ROUSSELET

Les auteurs remercient chaleureusement de leur aide :

Laurent Guttierrez qui, par son intérêt pour La Source et ses écrits, leur a montré le chemin à suivre,

Monique Hubert et Jeanne Houlon dont ils ont utilisé les archives,

les membres de l'AFAS qui ont participé à la conférence des 70 ans,

les enseignants qui ont apporté des précisions sur leurs pratiques.

A l'instar de toute communauté humaine, La Source, depuis son origine en 1946, a développé des expériences, créé des pratiques, en conservant certaines, en abandonnant d'autres, initié des groupes de travail, constitué puis interrompu des liens avec d'autres lieux éducatifs, recréé de nouveaux partenariats, au gré de l'histoire, des dynamiques propres à ses acteurs ; elle continue de le faire en intégrant les données de notre présent.

En un peu plus de 70 ans d'existence, soit sur presque quatre générations, les équipes enseignantes et les directions ont contribué, à travers leurs pratiques pédagogiques, à ce que se caractérise peu à peu une identité éducative « Source » issue de l'Education Nouvelle.

Ouverte à l'origine pour des élèves du primaire par Roger Cousinet, François Châtelain et sa première directrice Françoise Jasson, La Source doit aux enseignants et aux directions qui leur ont succédé la traduction et la mise en œuvre de l'Education Nouvelle au collège, puis au lycée. Les contrats passés avec l'Etat ont amené la gageure supplémentaire d'adapter cette pédagogie aux programmes nationaux.

Les récentes réformes de l'Education Nationale l'illustrent toujours.

Comment rendre compte de cette richesse d'expériences, comment la mettre à disposition de tous les enseignants, ceux entre autres qui rejoignent nouvellement l'école pour remplacer ceux qui partent, comment la faire circuler, pourquoi pas au-delà de La Source ? Cette transmission, bien sûr, existe, les plus anciens enseignants ont un rôle particulier de tutorat auprès des plus récents « arrivés » mais il a semblé nécessaire, en complément, de traduire cette « histoire » par écrit afin que chacun puisse disposer de temps, à son rythme, pour « lire » un cheminement, en laisser émerger découvertes et questions à l'aune de sa propre expérience.

Dany Cohen, Jean Louis Renard et Hélène Rousselet, anciens enseignants de La Source, dotés d'une solide expérience de terrain, ont choisi de relever ce défi, c'est le livret que vous avez en main.

Ils brosent un rappel des expériences de l'école et témoignent de leurs pratiques ; ils ont donc interrompu le fil de cette « histoire » au début des années 2010, période à laquelle, devenus tour à tour retraités, ils se sont investis autrement dans la vie de La Source.

Un appel est lancé à tous ceux qui depuis poursuivent ce travail au quotidien auprès des élèves, à vous qui en lisant constaterez « mais ils n'ont pas parlé de... ! ».

Continuez le tissage de ces témoignages, honorez vos pratiques en les donnant à voir, à entendre, elles essaieront, plus fortes que jamais.

Quel plus bel hommage rendre à Cousinet et à Châtelain : Une Source vive !

Michèle Hervieu, Présidente de l'AEN La Source

En 1948, une association loi 1901 est créée par Françoise Jasson : « Les amis de La Source » quand l'école La Source s'installe à Bellevue. Elle réunit les « Fondateurs » qui ont financé l'achat des bâtiments.

Dans les années 90, elle devient l'AFAS, « Association des Fondateurs et Amis de la Source ». Ses adhérents sont cooptés, choisis pour leur investissement dans l'école : parents, enseignants, membres du personnel, anciens élèves.

Elle est garante de la cohérence entre le projet initial et son évolution.

Huit de ses administrateurs sont membres du Conseil d'Administration de La Source AEN, Association de l'Education Nouvelle qui gère l'école La Source.

Pourquoi ce livret ?

La contribution de l'AFAS aux 70 ans de La Source a été une conférence en juin 2017, intitulée : « Une certaine mémoire de La Source ».

Dans l'enthousiasme et le désir de transmission, les orateurs n'avaient pas mesuré le temps pour tout dire. Coupés dans leur élan, ils ont fait une promesse : éditer un livret pour en garder la trace.

Un reproche a été souvent fait à La Source : peu d'écrits ont été diffusés sur ce qui se décide et se fait. Comment le transmettre ?

Un travail a été réalisé en 2013 sur les Conseils, point fort du projet de La Source.

Aussi, pour répondre à cette promesse des membres de l'AFAS ont décidé de mettre par écrit ce qu'ils ont vécu, en décrivant les innovations, leur sens, leurs objectifs, des expériences dont l'utopie dépassait souvent le réalisme.

Son objectif est la transmission de ce qui s'est fait dans une période donnée ; c'est donner du sens à ce qui est inscrit ou a été inscrit dans le projet pédagogique pour que les « entrants » comprennent des termes spécifiques à la pédagogie de La Source.

Il comporte deux parties :

Une partie historique : à partir de nombreux documents, elle retrace les grandes lignes de l'histoire de La Source.

Une partie plus pédagogique : les auteurs, qui ont enseigné plus de 30 ans à La Source, ont décrit ce qu'ils ont vécu.

C'est la reconnaissance de ce qui a été initié par leurs prédécesseurs et la poursuite du travail des équipes pédagogiques, prêtes à s'investir, à tout tenter, à créer ce qui n'existe pas, avec comme contrainte une question : « quel est l'objectif de cette innovation ? » et donc une nécessité, celle d'en faire une analyse pédagogique approfondie pour répondre à cette question et après un certain temps d'expérimentation, d'en faire le bilan.

Un regret : ne pas avoir pu faire le même travail sur la période 46-75. Il aurait fallu étudier les archives ...

Sommaire	pages
Introduction	5
Première partie : Un peu d'histoire	
Les fondateurs	9
La directrice – les directeurs	13
Les bâtiments	18
L'institution et ses innovations	
- Les étapes institutionnelles et pédagogiques	19
- Des expériences menées à partir de 1975	24
Deuxième partie : L'identité pédagogique de La Source	
- Ses acteurs :	
* Les élèves	29
* Les enseignants	34
* Les parents	39
- Ses spécificités éducatives et pédagogiques	
* L'apprentissage du travail autonome	43
* La Pédagogie Institutionnelle au Niveau I	47
* Les contrats aux Niveaux II et III	49
* L'évaluation	53
* Les outils :	57
travail de groupe, méthodologie, informatique	
* L'ouverture sur l'extérieur	63
* La créativité	67
Conclusion	69
Lexique	70

Première partie

Un peu d'histoire



Roger Cousinet

Roger Cousinet
et
François Chatelain



Les fondateurs

François Chatelain et Roger Cousinet

Nous nous sommes inspirés du texte de Laurent Gutierrez, « François Chatelain et Roger Cousinet : fondateurs de l'école nouvelle de *la Source* » que l'on trouve dans *La Source, école de la confiance*, éditions Fabert de Philippe Cibois et Jeanne Houlon.

Roger Cousinet est né en 1881 à Arcueil dans une famille qui met en avant l'éducation artistique et culturelle ; il fait ses études au lycée Michelet, à Vanves et obtient un baccalauréat en Philosophie à 17 ans.

Jeune licencié ès lettres, Roger Cousinet s'intéresse de près, dès 1902, à la psychologie et la sociologie, disciplines alors naissantes en ce début du 20^{ème} siècle. (...) Nommé instituteur, en 1903, après avoir échoué à deux reprises à l'examen d'entrée de l'Ecole Normale, il enseigne cinq ans avant d'être reçu au concours de l'Inspection Primaire en 1909. A la rentrée suivante, il prend ses fonctions à Arcis-sur-Aube où il devient, à l'âge 29 ans, l'un des plus jeunes inspecteurs de France. Cependant, cette situation lui est contraignante dans le sens où elle l'éloigne de Paris où il occupe les fonctions de secrétaire de rédaction de la revue *L'Éducateur moderne*. Il en deviendra même le directeur en 1913(...).

Roger Cousinet jouit d'une reconnaissance indéniable au sein de ce mouvement durant l'entre deux guerres. Rendu à la vie civile en 1917, il reprend son poste à Arcis-sur-Aube. Entre 1918 et 1923, il rédige une série d'articles sur le thème de *La pédagogie expérimentale* et des articles dans la revue *L'École et La Vie*. Il rencontre celle avec qui il fonde en 1921, la revue *La Nouvelle Education* : Mme T.-J. Guéritte. Ensemble, ils seront à l'initiative de nombreuses actions en direction du développement du mouvement de l'Education Nouvelle aussi bien en France qu'à l'étranger. *La Nouvelle Education* devient l'une des revues emblématiques de ce mouvement d'idées entre les deux guerres. Ces initiatives vaudront à Roger Cousinet d'être invité dans les congrès internationaux qui se proposent alors de réfléchir sur les orientations à donner aux réformes éducatives en Europe. En 1923, son poste d'inspecteur primaire à Arcis-sur-Aube est supprimé, il est muté à Sedan puis à Etampes. En 1932, Roger Cousinet, alors âgé de 52 ans, s'installe à Juvisy sur Orges afin de se rapprocher de Paris pour assumer ses responsabilités éditoriales à *La Nouvelle Education*.

François Chatelain est né à Genève, le 25 Août 1896. Au sortir du collège et après avoir obtenu son baccalauréat en Suisse, il entre à l'automne 1915 au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Suisse de naissance, mais français de nationalité, il est mobilisé en juin 1916.

Démobilisé en 1919, il se rend au Couvent des Dominicains du Saulchoir de Kain, en Belgique, puis il va suivre des études de philosophie à l'université de Fribourg. En 1922, il y soutient sa thèse intitulée : « La philosophie affective de Théodule Ribot », puis se rend à Amiens afin d'y faire son noviciat. Ordonné prêtre en 1926, il soutient l'année suivante, sa thèse en théologie intitulée « Le rôle de la volonté dans la Foi » qui lui permet d'enseigner

au Saulchoir.

Attiré, dès cette époque, par les questions de psychologie de l'enfant et de leurs applications pratiques dans le domaine de l'enseignement, François Chatelain côtoie dès 1928 un nombre important de pédagogues soucieux d'aborder la question éducative sous l'angle des connaissances scientifiques relatives au développement de l'enfant (Edouard Claparède, Pierre Bovet, Adolphe Ferrière). Il visite à plusieurs reprises des écoles Decrolyennes et Montessoriennes, implantées en Belgique et aux Pays-Bas. Il rencontre Roger Cousinet en 1921.

Entre 1931 et 1945, il dirige une collection d'ouvrages intitulée « Les Sciences et l'art de l'Education ». En 1932, il est nommé Professeur de Pédagogie à la Faculté Libre des Lettres de Lille où il va multiplier des initiatives en faveur du développement de l'Education Nouvelle dans l'Enseignement Catholique. En 1933, il prend part à la fondation de l'Institut Supérieur de Pédagogie (ISP) de l'Université Catholique de Lille.

Devant les événements liés à l'occupation allemande, François Chatelain quitte l'Institut Catholique de Lille pour rejoindre celui de Paris en 1940.

Dès son arrivée il est nommé Directeur de la section d'Enseignement Supérieur, ainsi que du Centre de Recherche Scientifique de l'Institut Supérieur de Pédagogie. Son enseignement est alors partagé entre des conférences et des cours de Pédagogie et de Psychologie. Ces derniers lui permettent d'aborder des thèmes qui lui tiennent particulièrement à cœur, tels que l'étude critique de quelques méthodes actives, les méthodes d'éducation infantine.

La fondation de l'Ecole Nouvelle Française (ENF)

En 1942, un poste de Professeur de Pédagogie Pratique à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris est proposé à Roger Cousinet.

Mais, accusé par le gouvernement de Vichy d'être communiste, il est obligé de se retirer. Cette période matériellement et idéologiquement difficile l'amène à se lier d'amitié avec François Chatelain. Ils évoquent ensemble leurs activités respectives en direction de l'Education Nouvelle avant la guerre.

En 1943, Roger Cousinet est blessé dans le bombardement de sa maison et assiste impuissant à l'incendie qui réduit en cendres le résultat de plus de trente ans de recherche. Heureusement, il avait confié son manuscrit sur le travail libre par groupes à F. Chatelain.

R. Cousinet sort très affaibli par cette épreuve.

Au sortir de la guerre F. Chatelain publie l'ouvrage de R. Cousinet, au moment où celui-ci récupère son poste à la Sorbonne. Les deux hommes continuent à se côtoyer et ne tardent pas à envisager la création d'un mouvement d'Education Nouvelle, étranger à toute préoccupation politique ou confessionnelle, qui serait ouvert à tous ceux qui souhaitent travailler dans le sens d'un renouveau pédagogique.

En 1945, ils fondent l'Ecole Nouvelle Française (ENF), une revue dans laquelle François Chatelain publiera « Les Principes de l'Education Nouvelle » et, lorsque l'opportunité se présente en 1946, ils créent une classe unique qui allait devenir l'Ecole Nouvelle de LA SOURCE quelques années plus tard avec Françoise Jasson.

La Source : champ d'expérimentation de l'École Nouvelle

F. Chatelain et R. Cousinet voient à travers cette école, la possibilité de réaliser un rêve de longue date. La chance qui leur est donnée de concrétiser enfin leurs idées va les amener à s'investir pleinement dans ce projet. Les deux hommes s'ingénient à ce que l'école soit le champ d'expérimentation des idées prônées par l'ENF. Les statuts de La Source en témoignent, tout comme la présence des Fondateurs dans les différentes instances de l'école dès 1948.

Afin de pouvoir mener « des expériences pédagogiques » favorables au progrès de l'Éducation Nouvelle, les deux hommes ont à cœur de conserver l'autonomie de La Source vis-à-vis de l'État. La revue ENF présentera La Source comme son école d'application. Ils y font participer des personnalités reconnues du monde de l'Éducation Nouvelle. Amis et parents de La Source sont partie prenante de cette aventure et participent, lorsque cela est nécessaire, au financement des travaux d'aménagement de cette école.

Cette collaboration entre R. Cousinet et F. Chatelain va durer jusqu'en 1954, date à laquelle ce dernier doit quitter ses fonctions pour raisons de santé. Après le départ de F. Chatelain, R. Cousinet, âgé de 74 ans, se retrouve seul à la tête d'un mouvement dont il ne peut assumer l'ensemble des actions.

Désormais, R. Cousinet va s'atteler à deux fonctions principales : la direction de la revue et les stages de Formation de l'ENF. Dans le cadre de ces derniers, son discours est clair : « Substituer à l'enseignement du maître, l'apprentissage de l'élève ».

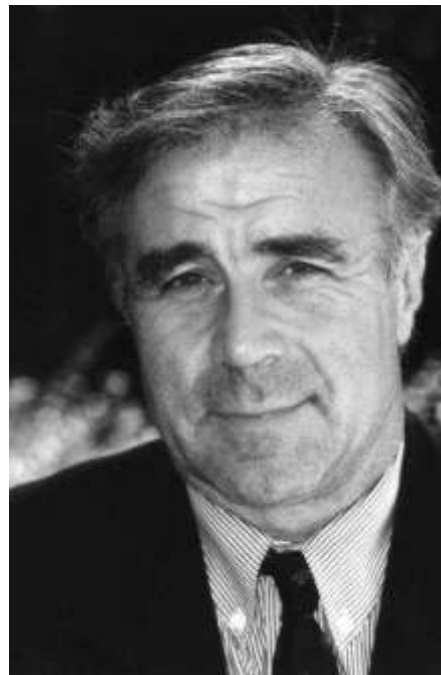
F. Chatelain qui, pour sa part, s'est retiré de la scène éducative depuis une dizaine d'années, s'efforce de rédiger un ouvrage sur l'Histoire de l'Éducation Nouvelle en France. Dans cette optique, il reprend contact avec d'anciennes enseignantes de La Source, afin de leur soumettre son texte. Il s'entretient également avec Françoise Jasson, directrice de La Source depuis sa création.

Cette collaboration entre deux hommes aux convictions idéologiques si différentes est étonnante. D'un côté un ancien inspecteur du primaire, représentant de l'école laïque et, de l'autre, un membre de l'Église appartenant à la congrégation des Dominicains, exerçant à l'Institut Catholique de Paris. Très tôt convaincus de la nécessité de penser différemment le rapport de l'éducateur à l'enfant, ces deux hommes se sont retrouvés autour d'une même conception de l'éducation faisant fi de tout ce qui pouvait les séparer.

François Chatelain et Roger Cousinet se sont ainsi dévoués à la cause de l'enfant dans un esprit de neutralité idéologique dont ils représentent encore aujourd'hui un bel exemple.



Françoise Jasson



Yves Brunel

La directrice - les directeurs

Françoise Jasson (1920 – 1980)

Née en 1920, Françoise Jasson fait ses études au lycée Molière à Paris et dès 12 ans s'engage dans le mouvement des Guides de France ; elle devient jardinière d'enfants - éducatrice à 18 ans. Elle entre au cours Louise de Bettignies où elle enseignera jusqu'en 1945. La directrice de ce cours, Hélène Georget, engage personnellement une expérience pédagogique nouvelle dans une petite école voisine. Cette expérience fait l'objet d'articles dans la «Revue de l'Ecole des Parents».

« L'enseignement est actif et individualisé, il y a très peu de livres... Au lieu de faire taire les enfants, on les fait chanter...On apprend dans la joie ».

« C'est Hélène Georget qui m'a motivée à entreprendre une recherche pédagogique » dira Françoise Jasson (témoignage d'une ancienne élève).

Elle suit également l'enseignement de Psychopédagogie dispensé par François Chatelain à l'Institut Catholique et prend des responsabilités dans la direction nationale des Guides de France qui mène, à cette époque, une recherche éducative pour une meilleure adaptation au monde en évolution.

En 1946, François Chatelain et Roger Cousinet lui demandent de prendre la direction de l'école expérimentale « La Source » qu'ils décident de fonder.

Françoise Jasson raconte :

Dès 1946, dans l'enthousiasme d'un renouveau général qui passionnait le pays, des familles étaient venues les solliciter, disant « certes, nous adhérons à vos idées, mais nous sommes d'autant plus malheureux de ne pas savoir où mettre nos enfants. Faites-nous une école ! » A quoi il avait été répondu un oui de principe et tout de suite une restriction : « nous n'avons pas de local ! ».

Une maman parisienne du quartier Saint-Germain des Prés, ce novembre 1946, leva l'obstacle en offrant son salon, et le jardinet y attenant.

Cinq enfants, âgés de 6 à 7 ans se présentèrent le premier jour.

Une main généreuse avait donné les 10 000 francs nécessaires à l'achat de 10 tables et 10 sièges.

On s'affaira à aménager le local, on pensa aux urgences, à embellir, garder propre.

Et ce fut la première sortie dans Paris où l'on acheta, avec les deniers d'une caisse commune, les oignons de jacinthes qui embelliraient et les instruments de ménage qui nettoieraient.

Au retour, on pouvait dire que tout était amorcé, en rapport avec les besoins.

- prise en charge de l'école par les enfants et répartition des tâches matérielles d'entretien,
- contact avec le milieu proche, avec la nature, qui amène l'observation,
- exercices scolaires motivés : premier texte en Français pour raconter la sortie, premiers

calculs pour « faire la caisse »,

- travaux manuels : boîte en carton destinée à recevoir l'argent, empotage des oignons.

Peu à peu s'installèrent chez nous des principes devenus très chers :

- ne rien commencer qui ne soit précis dans ses buts, parti d'un besoin réel et limité,

- ne point permettre aux élèves d'entreprendre des tâches démesurées,

- fixer avec eux les règles et conditions de travail,

- rejeter le systématique, ne pas chercher à introduire ceci ou cela « parce que ça se fait en éducation nouvelle »,

- se défendre de l'artificiel autant que de la routine.

« En 1948, la question se pose de savoir où nichera l'an prochain une population dont les proportions vont faire éclater le local du moment. Une suite de circonstances nous amène à envisager de nous installer « chez nous » dans une maison de la banlieue à Meudon Bellevue... » .

(extrait de l'Ecole Nouvelle Française : Comment nous avons commencé)

C'est la première école primaire mixte en France.

Françoise Jasson écrit en décembre 1948 :

« LA SOURCE » nouvelle école, école nouvelle.

« Chez nous, disent les moins de douze ans qui la fréquentent, chez nous c'est beau ».

Oui, c'est beau, nous avons de la chance. Et les yeux intrigués qui, le premier matin d'octobre, ont scruté le domaine neuf, n'ont pas été déçus :

Il y a la vigne vierge rouge, sur les murs, par devant,

il y a l'énorme marronnier qui remplit les poches de trésors pesants,

il y a le magnolia du grand jardin où l'on se hisse et disparaît,

il y a la lapine, « Perce Neige », bonne à marier, paraît-il,

il y a « le souterrain », passage sans mystère entre les deux jardins, qui devient l'ancre mystérieux propre à consigner les prisonniers de guerre,

il y a les classes jaunes, les tables laquées, si précieuses qu'on les essuie vingt fois par jour,

il y a la salle d'assemblée, toute verte, réclamant sa décoration (assemblée de parents, assemblée d'enfants, laquelle voit les débats les plus sincères),

il y a les bébés chats, nouveaux nés passés, dès leur apparition, à la toise et à la balance,

il y a le papier immaculé, sans lignes ni carreaux, qui inspire les peintres et les poètes,

il y a les mètres de toutes espèces, se déroulant, se dépliant, pour faire du centimètre une mesure vivante : «ça c'est du calcul» dit François,

il y a les livres de documentation : flores, atlas, dictionnaires, récits d'explorations... Où donner de la tête ?

il y a, il y a... le sourire des yeux de « Mademoiselle ».

Et les adultes, que disent-ils ?

« C'est une source qui cherche son chemin sous terre, silencieusement.

On ne peut rien dire encore.

Mais on espère».

F. Jasson tient à suivre ses premiers élèves jusqu'en 1952.

En 1956, à l'occasion des 10 ans de La Source, le bilan est positif : espoirs et confiance des fondateurs sont réalisés ; la pédagogie et sa diffusion répondent aux principes de l'Ecole Nouvelle.

Elle a un regard sur tout, même si elle tient à l'autonomie de chacun ; une anecdote : elle préfère recruter des femmes célibataires « qui ont de la personnalité, plutôt qu'une longue expérience ou un degré élevé de connaissances »....

Convaincue de l'importance de la formation continue des enseignants, Françoise Jasson l'organise.

Elle signe un contrat d'association avec l'Education Nationale en 1960.

Les événements de mai 68 provoquent des dissensions au sein de l'équipe pédagogique.

Dès 1972, elle pense à se retirer. L'école est passée d'une classe de maternelle à un établissement qui accueille les enfants et les jeunes de la maternelle à la terminale en 26 ans ; est-elle devenue trop lourde à gérer ?

Elle annonce son départ le 24 janvier 1974.

Avant celui-ci, elle lance un partenariat avec l'Etat concernant le statut d'Ecole Expérimentale pour La Source.

Elle s'occupe de trouver un remplaçant, c'est Yves Brunel ; l'année 1975 est une année de transition qu'elle codirige avec lui.

Elle s'éteint le 3 mai 1980 ; nombreux sont ceux qui lui rendent hommage.

Yves Brunel (1943- 2001)

Il est né à Marseille en 1943 ; c'est en 1959 qu'il arrive en région parisienne avec ses parents et sa sœur ; la famille s'installe tout d'abord au Pec puis dans le centre de la capitale.

De son enfance, il gardera une passion pour l'Ardèche. Il était très attaché au petit village de Laurac et à la maison de sa grand-mère où il a passé, même adulte, la plupart de ses vacances.

Il étudie au Lycée Louis Le Grand et poursuit ses études de Lettres Classiques à La Sorbonne. Après avoir obtenu le CAPES, il enseigne le Français, le Latin et le Grec au Lycée Saint Sulpice à Paris.

En 1975, Yves Brunel prend la direction de La Source.

Respectueux des principes fondateurs de l'Ecole Nouvelle, il anime les équipes pédagogiques, entreprend de nombreuses réformes, met en place des innovations pédagogiques, fixe de nouvelles orientations permettant au projet de La Source d'évoluer,

de s'adapter aux nouvelles réalités.

Adeptes de l'autogestion, il s'appuie sur trois coordinatrices et sur l'équipe éducative et administrative.

Il veut une direction collective, les décisions sont prises en commun, même le recrutement des nouveaux enseignants et leur possible évincement en cas d'année probatoire ratée.

Il rétablit les finances de l'école, plutôt en danger, n'hésite pas à augmenter le nombre de classes qui passent de 2 à 3 au Niveau II, et la libère de son étiquette « école de rattrapage ».

Il a une grande qualité : anticiper les changements de société et y adapter l'école ; La Source était devenue Chargée d'Expérimentation en 1974, elle devient Ecole Européenne.

1976 : passionné de cinéma, il instaure des ateliers audio-visuels et un ciné-club.

1980 : il met en place les Unités de Formation Capitalisables au lycée et l'Enseignement Assisté par Ordinateur.

1984 : il engage l'école dans un monde de plus en plus ouvert : apprentissage de l'anglais dès la maternelle.

1992 : il crée les sections européennes aux Niveaux II et III.

1998 : il ouvre l'option chinois à partir de la 5^{ème}.

Mais aussi, pour tenir compte du rythme biologique des élèves, l'emploi du temps des 6^{ème} est revu en 1995. Une 3^{ème} lycée est créée en 1996 pour éviter un redoublement inutile et aider certains élèves en difficulté à aborder le lycée dans de bonnes conditions.

Aux Sports (passionné de football, il ne manque pas une rencontre amicale entre élèves, parents, professeurs et joue souvent dans la cour avec les enfants du primaire) et aux Arts, il accorde beaucoup d'importance : le « M.A.L.I. », Maison des Arts, des Lettres et de l'Image, terme qu'il choisit, est le dernier projet auquel il se consacre.

Il veut que La Source soit reconnue à l'extérieur, il fait en sorte qu'elle participe à des recherches INRP (Institut National de Recherche Pédagogique) entre 1980 et 1984, et que des enseignants répondent, parfois sans succès, à des commandes des éditions Hatier...

Il participe à l'Association des Chefs d'Etablissements du Privé.

Il joue un rôle important à l'ANEN (Association Nationale pour le développement de l'Education Nouvelle) qui regroupe des écoles nouvelles en France.

En 1989, il décide la séparation de La Source avec l'ANEN et crée avec le directeur de l'Ecole des Petits Champs l'AFEVI, Association Française des Ecoles à Vocation Internationale.

Il adapte les locaux et développe le patrimoine.

En 2000, les coordinatrices deviennent directrices de Niveau : Marie-José Maubras au Niveau I, Nicole Durand au Niveau II et Maria Goguelin au Niveau III, moyen de se libérer des contraintes du quotidien...

La section CAV (Cinéma-Audio-Visuel) verra le jour sans lui.

Il décède le 6 décembre 2001.

Les 3 directrices prennent le relai en attendant de lui trouver un remplaçant.

Le rectorat oblige le Niveau I à être indépendant du secondaire ; Marie-José Maubras en prend la direction.

Francis Gianni

Professeur agrégé de Philosophie, il enseigne à Paris pendant une dizaine d'années, dont quelques unes à La Source.

Il part aux USA où il continue cette profession au Lycée International de Dallas, puis à l'Université de Phoenix.

Il travaille ensuite pour la société STMicroelectronics comme formateur.

Il revient en France pour prendre la direction de La Source en 2002.

Il lance le projet d'extension de La Tour : création de 3 salles de classe et de 3 laboratoires.

En 2003, il met en place la section CAV, une nouvelle filière du baccalauréat.

Sous son impulsion, le nombre d'échanges avec des pays anglo-saxons augmente.

Sa vision de l'école s'avère, pour beaucoup, en décalage avec le projet pédagogique de La Source, ses fondamentaux et son histoire.

Il quitte son poste en 2004.

Tatiana Consiglio devient directrice du Secondaire, Marie-José Maubras, toujours en charge du Primaire.

En 2008, Yves Herbel remplace Marie-José Maubras qui souhaite prendre sa retraite.



Les bâtiments

1946 : La Source voit le jour dans un appartement parisien, rue des Saints Pères ; Madame de Rauglaudre met une pièce à la disposition de Françoise Jasson : une classe de 5 enfants, de 6 à 7 ans.

L'espace devient vite trop petit, il faut déménager rue de l'Abbaye.

En 1948, achat du 11 rue Renan à Bellevue, aux sœurs Garcin qui n'ont pas les moyens de réparer la maison, malgré l'aide de l'Etat pour la reconstruction.

C'est la première rentrée scolaire à Bellevue, avec 60 élèves, du jardin d'enfants à la 6^{ème}.

1962 : Les élèves peuvent rester à La Source jusqu'en 3^{ème}. Le pavillon est acheté, au 9 rue Renan pour les accueillir.

1970 : Pour accueillir les lycéens, l'Ecole fait l'acquisition de la « Villa Lucine », 4 rue de La Tour et d'un terrain rue du 11 novembre ;

1971 : Le lycée s'installe à La Tour ; les élèves sont 550 !

1982 : Dans la cour de la rue Renan, construction de 2 classes au-dessus d'un gymnase ; enfin les plus jeunes peuvent faire du sport à l'abri !

1990 : Construction du restaurant sur un terrain acheté à GDF en 1986 ; par manque d'argent, une parcelle est cédée à la famille Kegel, voisine qui prend possession de la tour en briques. Il remplace les deux salles à manger du 9 où se trouvent actuellement la salle d'expression et au rez-de-chaussée, deux classes pour le Niveau II. La cuisine devient salle polyvalente et laboratoire du Niveau II.

1997 : Construction d'un amphithéâtre et d'une salle de classe, rue du 11 novembre.

1999 : Achat de la maison Kegel et retour de la tour rouge dans la cour ... Elle devient le M.A.L.I., Maison des Arts, des Lettres et de l'Image, nommée Maison Yves Brunel, après le décès de celui-ci. Elle accueille la documentation, la salle de musique et les ateliers d'Arts Plastiques et de Sculpture du Niveau II.

2004 : Construction de 3 classes et 3 laboratoires sur le terrain de La Tour. L'espace est réaménagé, mais plus de terrain de volley ; il a fallu choisir...

2009 : Le restaurant s'agrandit pour accueillir autour de 700 élèves en 3 services.

2014 : Il en était question depuis 20 ans, le jardin rue Renan est enfin transformé et embelli.



L'institution et ses innovations

Les étapes institutionnelles et pédagogiques

De 1946 à 1962 : Création de La Source sous la direction de Françoise Jasson

En 1946, Françoise Jasson dirige une classe unique de 5 enfants dans l'appartement de Madame de Rauglaudre, en réponse à la demande de parents qui financent le mobilier.

En 1947, l'école comprend 16 élèves ; elle s'installe rue des Saints-Pères.

Et en 1948, c'est l'installation à Meudon Bellevue.

L'école se compose alors de 4 classes de primaire et d'une classe de 6^{ème}, ce qui favorise l'autorisation de mixité, avec 60 élèves.

La Source est une société anonyme dont le PDG est le Docteur Lumière ; une association loi 1901 est créée : « Les Amis de La Source ».

Dans le même temps est fondée la SCI (Société Civile d'Investissement) du 11 rue Renan dont le gérant est Mr de Valroger.

Citons Françoise Jasson, juin 1948 :

« Nous avons le grand plaisir d'informer les membres et les amis de l'Education Nouvelle que nous pourrons avoir en octobre à Bellevue, dans une grande maison avec jardin, une école nouvelle expérimentale qui sera dirigée par Mademoiselle Jasson et qui comprendra les classes du jardin d'enfant à la 6^{ème}, nouvelle incluse ».

Elle fait un appel aux dons pour que l'Association des Amis de La Source puisse rayonner en France et à l'étranger ; droit d'entrée : 50 f, membre adhérent : 200 f, membre titulaire : 400 f.

C'est le temps de l'expérimentation du travail de groupe, du Conseil des Elèves, des ateliers créatifs, du travail sur documents....On publie dans « L'Ecole Nouvelle Française », on reçoit des visiteurs.

De 1950 à 1954 sont créées les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

En 1960, La Source devient une association loi 1901, composée des membres de la SCI et de Françoise Jasson.

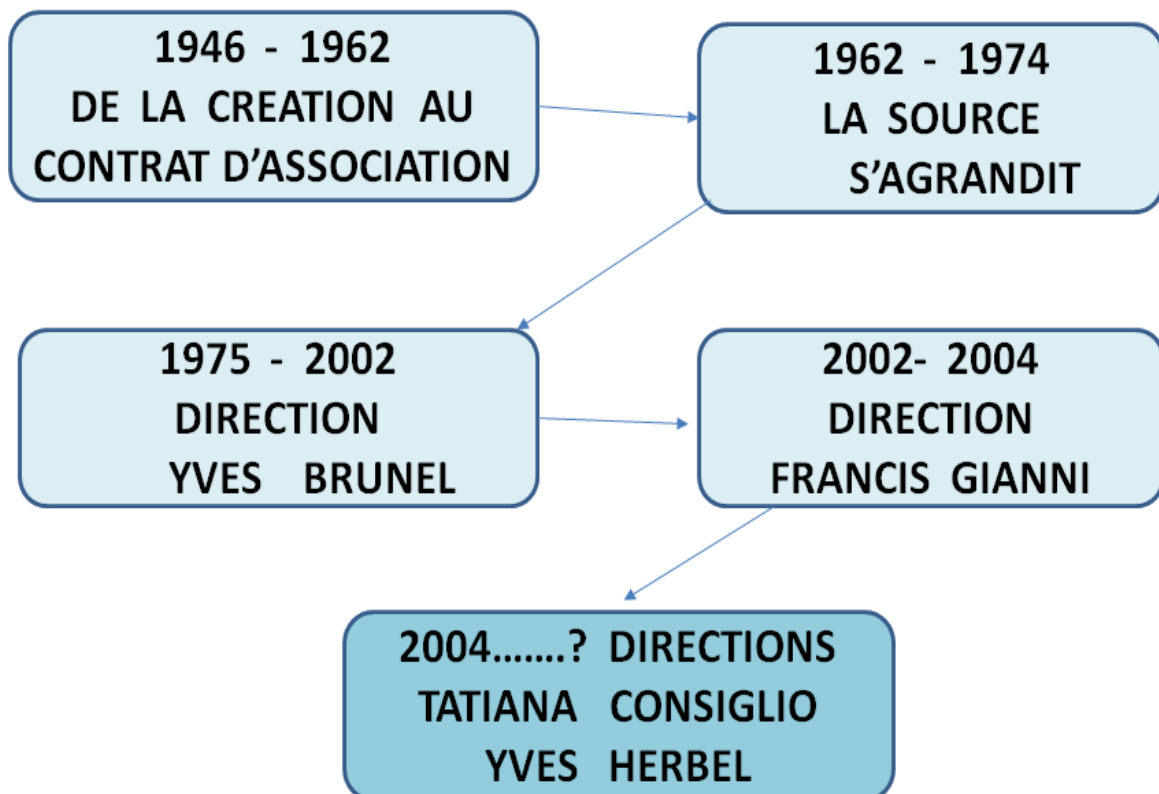
1962

La loi Debré de 1959 permet la signature de contrats d'association avec l'Etat pour les écoles privées.

Françoise Jasson, aidée d'Yves Delavesne, alors Président de La Source, parvient à négocier un contrat plutôt avantageux avec l'Education Nationale qui apprécie la spécificité de l'école.

Cette étape est importante ; c'est une solution pour continuer à faire exister l'école

LES ETAPES INSTITUTIONNELLES



financièrement. Les enseignants seront rémunérés par l'état et non plus par les parents. Françoise Jasson nomme des coordinatrices, lien entre elle et les enseignants, devenus nombreux.

Voici les termes du contrat :

- *Classes de 25 élèves.*
- *Assouplissement du programme au profit d'une progression adaptée à chaque âge et à chaque enfant.*
- *Suppression des cloisonnements entre les disciplines, continuité des méthodes, surtout entre l'école élémentaire et la 6^{ème}.*
- *Primauté du travail individuel sur le cours magistral, ce qui favorise le travail individualisé, le travail par groupes, la méthode inductive de découverte.*
- *Valorisation de la vie sociale de la classe, du caractère familial de l'école, de la cohésion du personnel enseignant et de la relation avec les parents.*
- *Engagement qu'un élève, en fin de cycle puisse intégrer une école classique sans préjudice.*
- *Période probatoire d'une année pour l'engagement des nouveaux enseignants.*

La Source est richement dotée en heures ; elle reçoit une dotation de 10% de l'horaire global pour l'innovation et la recherche.

1962 à 1975

A noter aussi, en 1966, la création d'une 6^{ème}, hors contrat, pour les élèves en difficultés scolaires qui doivent réintégrer le cycle normal au bout d'un an ou deux.

En 1967, l'école est complétée par la création de la Terminale.

La même année, les statuts de l'Association d'Education Nouvelle « La Source » sont déposés ; le président est Mr Delavesne et Françoise Jasson en est la trésorière.

Son but : prendre en charge et assurer par tous les moyens le fonctionnement de l'école.

Ses membres sont les parents, les enseignants qui souhaitent adhérer et toute personne intéressée par les méthodes de l'Education Nouvelle.

Le CA est composé de membres fondateurs et de 3 enseignants, à voix consultative.

Sa composition va évoluer :

1971 : 1 membre de l'APE (Association des Parents d'élèves) avec voix consultative,

1972- 1973 : 2 membres de l'APE qui, ainsi que les 3 enseignants ont voix délibérative,

1976 : 1 membre du personnel (administratif, service) et 4 membres de l'APE (avec son président) ; les fondateurs sont alors de 5 à 8.

En 1970, création du Comité de Consultation ; son rôle est de réfléchir aux objectifs pédagogiques qu'il définit, prépare et dont il observe la suite ; il concourt à assurer la liaison entre les 3 niveaux.

Décrite en 1976, voici sa composition : le directeur, les 3 coordinatrices, 3 professeurs délégués, 1 représentant de l'administration, 1 membre fondateur, 1 parent APE et 1 suppléant, 2 élèves du Niveau III, délégués de classe.

En 1972 : création des Conseils de Maison qui deviendront plus tard les Conseils de Niveau. Leur but : envisager la vie des niveaux, le règlement intérieur, les problèmes soulevés en réunions de classes qui intéressent le niveau.

En 1974, l'école est reconnue Chargée d'Expérimentation pour les 3 niveaux, juste avant le départ de Françoise Jasson.

De 1975 à 2002 : Yves Brunel poursuit l'action de Françoise Jasson.

En 1976, dans « Dispositions générales relatives à la vie de l'école » Yves Brunel décrit l'équipe éducative, ce qu'est La Source, son projet et la vie quotidienne, les relations école-parents.

L'école est reconnue comme innovante par l'Education Nationale.

Des réformes s'enchaînent :

1976- 1980 :

- Introduction de l'audio-visuel sous forme d'atelier et d'un ciné-club.
- Mise en place des Unités de Formation Capitalisables au lycée, fruit d'un long travail d'une commission paritaire (direction, parents, enseignants) dans le but de préparer les lycéens à leur future vie d'étudiant.
- La même année, introduction de l'Enseignement Assisté par Ordinateur et des ateliers informatiques.
- Introduction de la Pédagogie Institutionnelle au Niveau I.
- Harmonisation des objectifs et des progressions entre le Niveau I et le Niveau II.

1980-2000

- Entre 1980 et 1984, l'INRP (Institut National de la Recherche Pédagogique) fait participer La Source à des recherches de terrain : au secondaire pour le groupe de recherche « Etude du fonctionnement de l'Etablissement scolaire » qui débouche en 1984 sur une monographie historique de l'école ; au primaire des études sur « Activité de l'enfant » et « Une méthode de lecture rapide de Foucambert » .

Les moyens sont relativement importants, la motivation des fondateurs, de la direction, des enseignants est un moteur.

- Création des sections européennes aux Niveaux II et III.
- Aménagement du rythme scolaire des 6^{ème}.
- Création de la 3^{ème} lycée.
- Option chinois à partir de la 5^{ème} qui verra se concrétiser sa montée pédagogique jusqu'en Terminale.
- Apprentissage précoce des langues : l'anglais depuis la maternelle.
- En 1988, l'école devient « Ecole Européenne associée à l'UNESCO » ; cela donne une impulsion à l'enseignement des langues.

Des échanges sont initiés avec des écoles anglo-saxonnes : individuels, par petits groupes, sur le temps scolaire ou pas.

- 1991 : les structures sont retravaillées : le Conseil Pédagogique est créé, il a le même

rôle que la Commission de Consultation.

La Source participe activement à L'ANEN (Association Nationale pour le développement de l'Ecole Nouvelle), centre de formation créé par Françoise Jasson, en 1965 réunissant plusieurs écoles : La Prairie (Toulouse), Chapoly (Lyon), Ecole Nouvelle d'Antony, Emilie Brandt (Levallois) et La Source à sa création.

L'ANEN réunit les écoles adhérentes pour dégager un minimum commun entre elles, en particulier pour les structures et les projets pédagogiques.

L'Etat alloue à chaque enseignant un budget formation qui doit transiter par un centre de formation ; ce sera L'ANEN.

La participation financière est très déséquilibrée ; La Source est composée d'un grand nombre d'enseignants par rapport aux autres écoles, plus petites. Les relations entre les établissements sont parfois difficiles.

Quand, en 1984, l'ANEN envoie des documents au Ministère de l'Education Nationale, sans en informer Yves Brunel, celui-ci décide de cesser de participer à l'association.

En 1989, il participe à la création de l'AFEVI, Association Française des Ecoles à Vocation Internationale pour promouvoir et développer l'ouverture internationale d'établissements scolaires francophones en France et à l'étranger.

2002

Sous l'impulsion de Francis Gianni, se développent des échanges avec les pays anglo-saxons.

Le Niveau IV est créé : des activités diverses, ouvertes en dehors des heures de classe accueillent des adultes dans les locaux : par exemple un atelier d'œnologie, des cours d'arabe, de salsa....

2004

Prise de fonction de Tatiana Consiglio.

2008

Prise de fonction d'Yves Herbel.

Des expériences menées à partir de 1975

Evolution du découpage des classes au Niveau I

Entre 1969 et 1990, le nombre de classes et la répartition de leur niveau a souvent changé.

En 1969 -1970, le Niveau I comportait 7 classes : en maternelle 1 classe petite/moyenne section et 1 grande section ; une classe pour chaque niveau de Primaire.

En 1971-1972, lors de l'achat du bâtiment de la Tour, 3 classes ont été créées ; les « groupes de vie » étaient souvent bi-niveaux.

Une innovation : un enfant de moins de 6 ans ayant la maturité et les compétences pouvait suivre un CP dit « désenclavé » au lieu d'une grande section, ce qui pouvait lui permettre de passer en CE1 l'année suivante, si cette maturité se confirmait.

Dans les années 80, les cycles scolaires, répondant à des choix pédagogiques, ont été définis :

- cycle des découvertes (1 MS, 1 GS),
- cycle des apprentissages fondamentaux (3 CP/CE1),
- cycles des approfondissements (3 CE2/CM1 et 2 CM2).

Mais la population de l'école, d'une année sur l'autre, ne permettait pas toujours les mêmes regroupements ; cela obligeait les enseignants à répartir les enfants en fonction de leur nombre et non par choix pédagogique ; c'était peu satisfaisant.

Aussi au début des années 90, l'équipe a décidé qu'il y aurait 11 classes : 1 Grande Section de maternelle et 2 classes de chaque niveau pour le primaire ; c'est ce qui existe aujourd'hui.

Expérience au Niveau I : une méthode d'apprentissage de la lecture

En 1975, un des moteurs de l'innovation était ce qu'on appelle maintenant la form'action.

Deux formatrices œuvraient à La Source et allaient bien au-delà de chacune de leur casquette : Mathématiques et Linguistique.

La première, Sylvia Wehrheim venait d'une université américaine, la seconde, Béatrice Lefèvre venait de l'université de Sherbrooke, au Canada.

Chaque année était créé un code phonétique dont les enfants inventaient les signes.

Ces signes intermédiaires étaient ensuite transcrits dans les différents graphèmes du français (ce qu'on appelait les costumes d'un son)

- en inventant leur code de lecture, les enfants étaient acteurs de leur apprentissage,
- les choix de graphèmes se faisaient collectivement, ce qui était fédérateur du groupe,
- trois classes (appelées groupes de vie) fonctionnaient ensemble (décloisonnement), ce qui impliquait une concertation constante entre les enseignants,
- pour coder et décoder leurs écrits, les enfants se référaient aux affichages,
- cette méthode développait la créativité car les enfants inventaient les textes qui étaient support de lecture,

- au moment du décodage, les enfants effectuaient un travail de recherche sur l'orthographe, lié au vocabulaire, aux accords et à la conjugaison.

Cette méthode a été abandonnée, elle était souvent frustrante pour les enfants qui se sentaient ralentis dans leur apprentissage de la lecture.

Plusieurs parents et enseignants la récusait ; ils ne la trouvaient pas naturelle.

(Référence : Apprentissage de la lecture, activité de l'intelligence, Sylvia Wehrheim et Marie de Vals- 1976, Editions Privat, collection Pragma.)

La 3^{ème} lycée

Son objectif :

A la fin de la classe de 3^{ème}, on pouvait constater que certains élèves ne maîtrisaient pas tous les outils qui permettaient un passage au lycée.

- Parce que ces lacunes étaient plus souvent dues à un manque de motivation que de capacités, un redoublement à l'identique était peu recommandable.
- Parce que la cohabitation avec les plus grands qui préparaient le bac et l'après lycée pouvait les tirer vers le haut.

La 3^{ème} lycée a été créée à la rentrée 1996.

Son organisation :

- Une classe de 18 à 20 élèves, pour consacrer plus de temps à l'évolution individuelle et au dialogue avec chacun.
- Une salle de classe affectée à ce groupe, son lieu de vie, équipée en bureaux, ordinateurs, casiers, disposés en U comme en formation d'adultes.
- Le groupe mêlé aux classes de 2^{nde} en Education Physique, en Ateliers d'Expression et Artistique, dans les séquences de Travail Autonome (séquences où l'élève choisit son professeur, la discipline qu'il veut travailler, Mathématiques, Français ou Histoire).
- Une classe qui bénéficiait de professeurs volontaires pour ce projet, d'un Tuteur qui gérait aussi la vie du groupe (mises au point, organisation, sorties, voyages) et passait une demi-journée, en plus des interventions dans sa discipline, à encadrer leur travail et leurs méthodes.
- Un parti pris pédagogique : chaque enseignant avait à cœur d'appuyer son enseignement sur l'intérêt et la notion d'utilité.

Pour viser la classe de seconde, le lycée, avec cet objectif, les enseignants s'étaient libérés du carcan des programmes ; cette classe ne préparait pas au Brevet des Collèges.

Le Professeur de Français privilégiait toutes les formes de communication, avec l'aide des nouvelles technologies et du centre documentaire.

Le Professeur de Mathématiques comblait des lacunes, entraînait aux fondamentaux et préparait à une « réflexion de lycée ».

La Vie Contemporaine remplaçait l'enseignement d'Histoire et Géographie. Il s'agissait surtout de faire des liens entre les problèmes politiques et de société actuels et ce « fameux » programme, en visant une formation citoyenne.

Les Sciences Expérimentales, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique, Chimie, étaient vues du côté de la recherche concrète, de la fabrication, à partir des intérêts des adolescents, notamment en matière de santé et d'écologie.

Comme dans les autres classes de l'établissement, les professeurs de langues étrangères étaient des professeurs de communication. Ils mettaient la grammaire et la civilisation au service de cet objectif.

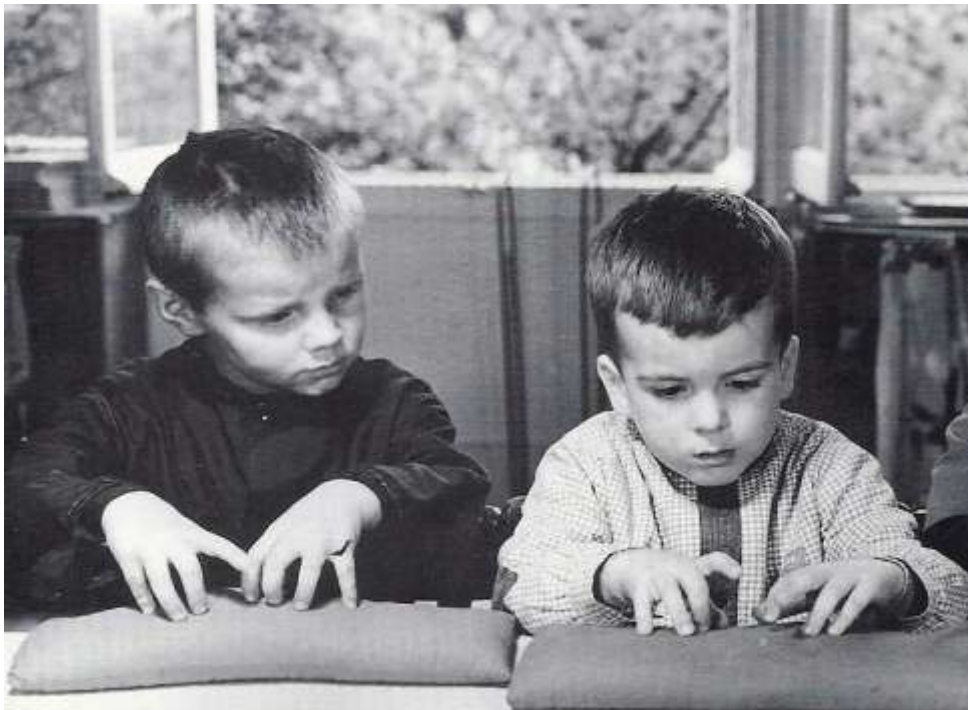
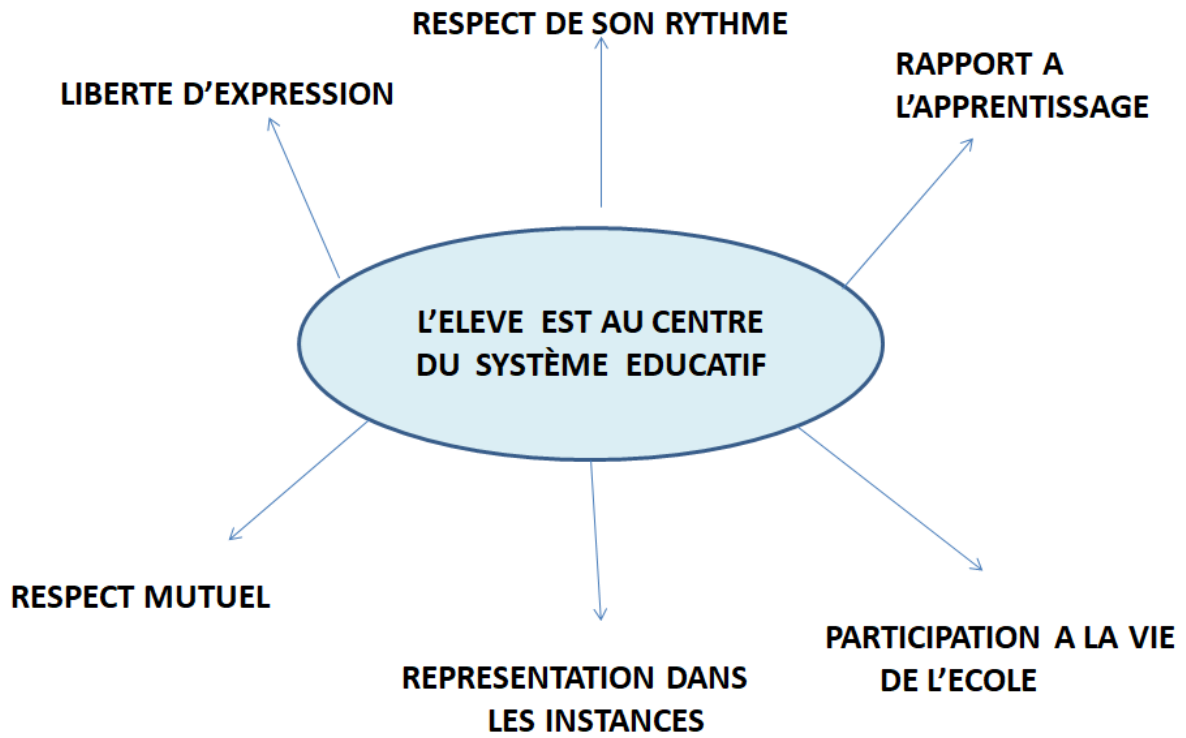
Étaient favorisées les expériences extra-muros : visites, expositions, théâtre et rencontres. L'expérience s'est arrêtée quand la décision d'installer toutes les classes de 3^{ème} rue de La Tour a été prise.

D'autres innovations ont vu le jour pendant cette période : La Pédagogie Institutionnelle au Niveau I, les Contrats au Niveau II, les UF au Niveau III ; il en sera question plus loin dans cet ouvrage.

Deuxième partie

Identité pédagogique de La Source

LES ELEVES



Ses acteurs

Les élèves

La Source, à ses débuts, avec peu d'élèves, avait un caractère de « maison » ; en 1980, il reste encore, dans les couloirs les casiers en bois qui accueillait les chaussures des élèves ; tous circulaient sans bruit, en chaussons...

Ce caractère s'est estompé puis a disparu avec l'augmentation du nombre d'élèves.

Depuis la création de l'école, l'enfant ou l'adolescent est au centre du système éducatif, quel que soit le Niveau. L'enseignant garde « un certain regard porté sur » l'élève, en respectant un des principes de l'Ecole Nouvelle de François Châtelain : « avoir une vision juste de l'enfant ».

L'enfant est une personne en soi, il s'agit de l'observer, de connaître les étapes de son développement, de lui faire confiance. Pour cela, l'école crée autour de lui un milieu riche qui lui permet de s'épanouir et d'exercer son activité.

Comment cela est-il mis en place ?

- Par l'aide apportée aux enfants et adolescents

Les enseignants du Niveau I passent toute la journée avec le même groupe; ils sont attentifs à chaque instant, à chaque enfant.

C'est aussi vrai aux Niveaux II et III :

Nombreux sont les enseignants d'une classe, alors l'un d'entre eux a un rôle particulier : le Tuteur (nom donné au Professeur Principal, ce qui lui donne un sens plus précis). Il est garant du suivi de chaque élève, sensible à ses difficultés, dont il discute avec lui ; il est l'interlocuteur privilégié des parents et fait le lien avec les autres enseignants.

Au Niveau III, il peut aussi intervenir dans l'orientation d'un élève, accompagné par l'adulte chargé de cette tâche.

- Par le respect mutuel

Elèves ou adultes, tous sont à égalité dans ce respect. La seule hiérarchie se situe par rapport au savoir, à l'expérience et à la compétence.

La relation qui s'instaure entre l'élève et l'adulte, quelle que soit sa fonction, est simple, sans distance (le tutoiement généralisé en est un signe).

Les relations entre élèves sont régulées par tous les adultes ; chaque conflit est analysé avec les protagonistes.

Les éducateurs-trices et les coordinateurs-trices de Niveau interviennent pour aider les jeunes à réfléchir sur leur comportement.

Peu de sanctions sont appliquées. Elles doivent avoir du sens (réparation matérielle, service pour la collectivité...).

Mais l'école ne peut pas convenir à tous.

Aux Niveaux II et III, si un élève est en conflit important avec le système, un Conseil de Discipline peut être réuni, composé du Directeur- trice, du coordinateur-trice, du Tuteur, des parents et élèves délégués.

Après discussion avec lui, une sanction peut lui être appliquée.

Si après réflexion de la part de l'équipe pédagogique, le Conseil de Discipline apparaît comme excessif au regard du dysfonctionnement de l'élève, un Conseil d'Alerte est alors réuni. Il a pour objectif de rappeler les règles institutionnelles énoncées dans le règlement et de responsabiliser l'élève afin qu'il évolue dans son comportement.

Néanmoins, les conflits entre élèves sont inévitables et parfois difficiles à réguler, aussi, en 2002-2003, les adultes ont reçu une formation animée par une association canadienne, le CIRCM qui intervient dans les quartiers difficiles du Québec pour mettre en place « Vers le Pacifique ».

Ce programme promeut l'utilisation des conduites pacifiques chez les jeunes, comme méthode de résolution des conflits, sous forme d'ateliers ludiques, inscrits dans l'emploi du temps.

Lors de ces ateliers animés en classe entière au Niveau I et par demi-groupes au Niveau II par les enseignants, les élèves s'initient à ces comportements.

Un suivi des pratiques est mis en place avec le CIRCM ; plusieurs années de suite des ateliers d'initiation sont proposés aux parents.

Les objectifs généraux de la démarche :

- Développer chez les élèves des habiletés permettant l'établissement de relations interpersonnelles pacifiques, les former à la résolution de conflits, en développant la connaissance de soi et des autres, le respect d'autrui, les capacités d'écoute, le jugement critique et une meilleure compréhension pour une meilleure gestion de leurs conflits.
- Les ateliers peuvent être des mises en situation, des jeux de rôle, des exercices écrits, des jeux de cartes....
- Les thèmes abordés : la connaissance et l'estime de soi, les sentiments et leur gestion, la communication, l'écoute, l'empathie, la recherche de solutions, la résolution des conflits....

Depuis quelques années, cet « enseignement » continue à être pratiqué dans plusieurs classes du Niveau I mais d'autres enseignants ont des approches différentes.

Depuis peu des médiateurs enfants ont été formés ; ils veillent au bien vivre ensemble.

Au Niveau II, les enseignants animateurs se sont approprié les pratiques et les ont adaptées « à leur façon », les faisant évoluer en fonction de leur public.

- **Par l'existence de lieux de parole.**

Ils sont nombreux !

- Au Niveau I, le « Quoi de neuf ? », temps quotidien de libre parole qui fait un pont entre l'extérieur et la classe.

- Dans les 3 niveaux, le Conseil de la Classe, réunion des élèves avec l'adulte référent, où des décisions sont prises pour la classe et le Conseil de Niveau (Conseil d'Ecole) qui gère la vie en dehors des limites de la classe.

- **Par la participation du jeune à la vie de l'établissement**

Pour que leur lieu de vie soit vécu comme un endroit agréable, jusque dans les années 1990, pour les Niveaux II et III, la salle de classe était gérée par les élèves, aidés par des adultes ; chaque jour en compagnie de l'adulte qui terminait la journée avec la classe, ils devaient, à tour de rôle assumer un « métier » (ramasser les papiers, effacer le tableau, passer un coup de balai...), la salle était ainsi accueillante le lendemain et cela facilitait la vie du personnel de service.

Yves Brunel a même mis en place, pendant quelques années, à l'anglo-saxonne, un « concours » de la classe la mieux entretenue.

En salle à manger, qui, malgré ses changements d'espace et de taille, n'est jamais devenue un self, les métiers subsistent :

Au Niveau I, c'est très organisé, depuis longtemps ; à partir du CP, par tables de 6, les enfants assument des métiers, par deux, par roulement (aller chercher les plats, débarrasser la table, essuyer la table et les chaises, mettre le couvert pour le service suivant).

Au Niveau II, les métiers sont définis en Conseil de la Classe ; au Niveau III, les lycéens qui déjeunent à une table les gèrent eux-mêmes ; c'est une des pratiques de leur autonomie.

- **Par leur représentation dans les instances**

Au Conseil de Niveau

Les élèves d'une classe élisent deux délégués qui les représenteront au Conseil de Niveau (Conseil d'Ecole au Niveau I). Cette instance réunit les délégués de toutes les classes, en présence d'enseignants, de la direction et de parents délégués (aux Niveaux II et III). Ils gèrent tout ce qui concerne le Niveau (règles de vie de la salle à manger, tournois, projets, actions caritatives...).

Au Conseil de Classe

Suivant le niveau de classe, les délégués participent au Conseil de Classe qui fait le point sur les apprentissages de chacun.

Au Niveau I, les enfants délégués ne sont pas présents.

Au Niveau II, plusieurs situations ont été expérimentées :

Les délégués ont assisté à la totalité du Conseil, mais malgré les recommandations des adultes, il leur était bien difficile de ne pas raconter, à leur façon, à leurs copains, ce qui avait été dit ; cela créait des situations très négatives ; trop lourdes à porter pour des collégiens...

On a alors instauré une première partie du Conseil où chaque partenaire pouvait transmettre ses remarques sur la classe, parents, élèves, professeurs. L'échange devenait

souvent le procès de certains enseignants ; la liberté d'expression est riche mais difficile à contrôler.

Un pré-conseil a été alors institué : le Professeur Principal, les parents et les élèves délégués se rencontrent, échangent leurs points de vue ; les élèves peuvent exprimer leurs remarques en toute liberté et le Professeur Principal peut les transmettre à le ou les enseignants concernés.

Au Niveau III, les élèves assistent à la totalité du Conseil de Classe ; ils peuvent intervenir pour expliquer les difficultés d'un élève ; eux aussi doivent « tenir leur langue » sur ce qu'ils ont entendu....

Et depuis peu

Au Conseil d'Administration et Conseil Pédagogique

A noter : en 2016, pour la première fois, deux lycéens, élus par leurs pairs participent au Conseil d'Administration de l'AEN, et en 2017, deux autres au Conseil Pédagogique.

Ils font désormais partie de ces instances avec les mêmes droits que tout adulte.

- **Par son rapport à l'apprentissage**

Si l'élève est au centre du projet pédagogique, il a aussi des devoirs, vis-à-vis de lui-même. Il est considéré comme responsable de son apprentissage.

Son Tuteur s'intéresse à ses difficultés, en discute avec lui, l'évalue en le respectant, dans le but de le faire progresser.

La pédagogie par contrat pratiquée aux Niveaux II et III et sous différentes formes permet à l'élève de se projeter dans ses apprentissages et de s'organiser. Elle définit clairement les objectifs de connaissances et de savoir-faire qui devront être atteints par l'élève, aidé pour cela par ses enseignants.

Des ateliers de méthodologie sont mis en place pour « apprendre à apprendre ».

- **Par le respect de son rythme**

En 1995, l'équipe s'interroge sur le rythme biologique d'un élève.

Chacun d'entre nous peut se demander si, vivant au même rythme que les enfants, nous ne friserions pas le « burn out »... Les « tranches de saucisson » d'apprentissage que vivent nos jeunes sont autant de zapping que l'on critique par ailleurs.

Des expériences ont été tentées :

En 6^{ème}, les matières dites « d'apprentissage » ont été placées le matin, en faisant en sorte qu'il n'y en ait pas plus de 2 par matinée. Les séquences étaient plus longues, jusqu'à 2 heures, ce qui permettait à l'élève de s'installer dans une démarche sur un long temps, de s'en imprégner et de devenir efficace et au professeur d'offrir des activités plus variées, sans précipitation.

En 4^{ème} ont été mis en place des « temps forts » dans les matières expérimentales : pendant un trimestre, au lieu d'avoir des cours hebdomadaires de SVT et de Sciences Physiques, un groupe n'étudiait qu'une de ces deux matières ; cela évitait l'émiettement des savoirs, le passage incessant de l'un à l'autre... Cette expérience a pris fin quelques années plus tard ; elle était difficile à mettre en place et insuffisamment convaincante pédagogiquement.

Le nombre de classes, donc d'élèves, a augmenté ; c'était nécessaire pour la survie financière de La Source, mais l'organisation est devenue plus lourde ; certaines expériences ont dû être abandonnées. Aujourd'hui, la structure permet encore d'innover, de s'occuper des jeunes, d'être en cohérence avec le projet des fondateurs, en jonglant avec le temps.

Les enseignants

A la création de La Source, Françoise Jasson sélectionnait des enseignants, femmes, plutôt célibataires ; elle leur demandait même si elles avaient l'intention d'avoir un bébé bientôt. Leur disponibilité devait être totale.

Le premier homme à être embauché le fut dans les années 70 !

Parents, membres du personnel, étaient associés à toutes les tâches ; chacun se sentait un peu « l'Institution » ; par exemple, l'homme chargé des travaux dans l'école animait un atelier « bricolage ».

En 1962, le contrat d'association avec l'Education Nationale a changé la situation ; le recrutement des enseignants a été plus ouvert. Les salaires des enseignants ont été pris en charge par l'Education Nationale, ils sont devenus « assimilés fonctionnaires ».

Les recrutés étaient souvent des militants, pas toujours très diplômés ; ils se formaient « sur le tas ».

En 1984, 5 professeurs étaient certifiés et 1 agrégé, les autres étaient maîtres-auxiliaires, ce qui ne posait aucun problème, alors, pour la sécurité de leur emploi.

Peu à peu, les enseignants ont dû passer les concours de recrutement (CAPES, Agrégation) pour avoir cette sécurité.

Aujourd'hui, presque tous sont diplômés ou en passe de l'être.

On peut noter, fait significatif, que les enseignants ne quittent pas facilement La Source. Entre 2000 et 2010, 60% des enseignants sont partis en retraite, après 30 à 40 ans de bons et loyaux services.

En 2017, la moyenne d'âge des 58 enseignants était de 46 ans ; certains sont à La Source depuis plus de 20 ans !

Leur formation

Françoise Jasson a toujours été convaincue de l'importance de la formation continue des enseignants.

Elle organisait des stages dans les autres Ecoles Nouvelles de la région parisienne.

En 1958, elle a animé les réunions des mercredis de La Source.

Dans les années 60, elle est intervenue dans des colloques organisés par le GFEN, Groupe Français des Ecoles Nouvelles et par le CLEN, Comité de Liaison pour l'Ecole Nouvelle.

Elle a créé, en 1968, l'ANEN, Association Nationale des Ecoles Nouvelles, qui regroupe encore les écoles nouvelles françaises, ce qui lui a permis de fonder un Centre d'avant-garde de Formation à l'Education Nouvelle (CFEN) remarqué par l'Education Nationale, mais qui ne durera qu'un an officiellement, 2 en réalité, par manque de financement.

Après les événements de 1968, les écoles dites parallèles fleurissaient partout, les candidats au professorat pouvaient être alors tentés par La Source.

L'Education Nouvelle s'était développée à grande échelle dans de nombreux pays, mais restait méconnue en France... On connaissait la pédagogie Freinet, l'école Decroly et les

écoles Montessori.

Le projet pédagogique mettait en évidence la place de l'enfant ; les méthodes utilisées étaient tentantes et un nouvel enseignant pouvait sentir qu'il pouvait y apporter ses idées. Malgré tout, il faut reconnaître qu'il n'était pas et n'est pas toujours facile pour un nouvel enseignant de se faire une place à La Source.

La relation élève-professeur peu commune, le tutoiement, un projet déjà bien établi, vécu par ceux qui l'ont initié, pouvait, et peut encore, intriguer un nouvel enseignant (où est ma place ?).

C'est pourquoi durant plusieurs années a été mise en place une année probatoire à l'issue de laquelle la direction, l'équipe des enseignants et des parents acceptaient ou non la nomination du nouvel enseignant en prenant en compte son implication dans le projet pédagogique, cette « intégration » était entérinée par le CA de l'AEN.

Mais cette année transitoire, ne répondant pas au cadre institutionnel de l'Education Nationale, a été supprimée.

Au Niveau I, jusque vers 1985, les enseignants bénéficiaient d'une décharge d'une demi-journée de classe, tous les 15 jours, pour leur formation et pour compenser le temps donné à l'école.

L'Education Nationale alloue chaque année un budget formation à chaque enseignant. Une obligation : que cette somme soit distribuée par un centre de formation reconnu.

Jusque dans les années 80, ce budget transitait par l'ANEN, quand La Source en faisait partie ; il était redistribué en fonction des projets de formation.

Aujourd'hui, c'est l'AFEVI (Association Française des Ecoles à Vocation Internationale), créée par deux directeurs dont Yves Brunel, qui joue ce rôle.

Une commission formation, composée de la direction et d'enseignants définit ses orientations et distribue le budget, pour répondre soit à des demandes individuelles, soit à des besoins de l'école.

Peu à peu, le plan de formation de l'établissement est devenu prioritaire au détriment des demandes individuelles.

Depuis les années 90, le rectorat peut imposer la venue d'un enseignant capétien ou agrégé pour combler un poste. Cela a entraîné une perte de liberté dans le recrutement pour les directeurs et une nécessité supplémentaire d'une formation spécifique.

Cela a incité aussi les jeunes à passer les concours de recrutement.

Le budget formation est en grande partie destiné à la préparation de ces concours, dont l'obtention pallie un mauvais niveau de rémunération des enseignants en général et des débutants en particulier....

Il fallait donc aider le nouvel enseignant à s'installer à La Source.

Pour faciliter l'intégration dans l'équipe éducative, une idée a germé : un groupe d'enseignants chevronnés pourrait aider un nouvel enseignant.

Mais faute de moyens pour financer les heures dédiées à cet accompagnement, cela s'est transformé, en 1994, en un manuel : « L'apprenti Sourcier », petit fascicule présentant l'école et répondant aux questions des arrivants. Il est actualisé régulièrement.

Un autre moyen a été mis en place qui perdure à l'heure actuelle :

Chaque arrivant est associé à un tuteur, qui enseigne la même matière, ou travaille dans le même niveau de classe ; il répond aux questions, explique les méthodes utilisées, la structure institutionnelle....

Des moments essentiels de formation existent depuis toujours.

Les discussions informelles en salle des professeurs, le travail en équipe, les co-animations, les concertations, les journées pédagogiques, les visites inter-classe.

Les concertations sont indispensables à la cohérence pédagogique.

Elles réunissent les enseignants, les éducateurs- trices, les coordonateurs-trices de niveau, les directeurs- trices.

C'est un lieu de parole libre, d'échange avec la direction, de discussions sur les projets.

Quand une décision est prise, l'équipe s'engage à la mettre en place.

Tout projet d'innovation est en soi un formidable moment de formation par les réflexions des participants mises en commun pour aboutir à ce projet. Chacun est alors partie prenante de ce travail de création qui doit être en harmonie avec les principes éducatifs de La Source.

Une règle était en vigueur : le budget de toute innovation devait être compensé par l'économie de celui d'une autre activité.

Cette règle a été annulée quand la direction a considéré que La Source avait les moyens budgétaires de fonctionner sans ces compensations économiques.

Entre 1970 et 1990 les concertations étaient hebdomadaires dans tous les niveaux.

Dès 1990, l'Education Nationale a réduit le temps de présence hebdomadaire des élèves du primaire de 27h à 26h. Une heure était ainsi attribuée à la concertation, aux réunions de parents, aux Conseils de Classe, aux conférences de spécialistes...

A la Source, au Niveau I, cela s'est traduit par l'organisation suivante : un mercredi matin sur trois, les enfants n'avaient pas classe. Les adultes se réunissaient 3 heures, temps de concertation rémunéré par l'Education Nationale.

Les deux autres semaines, une réunion d'une heure quinze, rémunérée par La Source, se tenait à la fin d'une journée de classe.

Aux Niveaux II et III, peu à peu, le nombre de réunions a diminué.

Ces réunions donnaient une surcharge de travail, surtout pour les enseignants qui intervenaient aux Niveaux II et III.

Leur fréquence hebdomadaire était indispensable pour la mise en place d'un projet important : la méthodologie, les contrats, les UF, l'évaluation...

En dehors de ces périodes, elles pouvaient être plus espacées.

Après avoir été bénévoles, ces temps de travail étaient rémunérés par La Source, puis en partie pris en charge par L'Education Nationale. Les concertations sont devenues mensuelles.

Les visites interclasses (un enseignant vient observer une classe pendant une activité animée

par un autre enseignant de sa discipline ou d'une autre discipline) sont évoquées dès 2007, elles sont un moyen efficace pour échanger sur les pratiques de chacun et sont d'une grande richesse pour la formation de tous ; elles sont devenues inter-niveaux.

La formation des enseignants demeure un point crucial pour assurer la pérennité du projet pédagogique.

Leurs divers rôles:

- Enseigner, bien sûr ! Mais pas seulement...

Ils participent à la vie quotidienne de l'Ecole, déjeunent avec les élèves, les accompagnent pour le service, sont garants de la bonne organisation de la salle à manger et de l'ensemble des locaux...

- Le Tutorat aux Niveaux II et III

Il a été instauré en 1982 conjointement à la mise en place des Unités de Formation au Niveau III et des Contrats au Niveau II.

Il se distingue de la fonction traditionnelle de Professeur Principal par les particularités suivantes :

- Le Tuteur est responsable du suivi pédagogique d'un nombre restreint d'élèves (une dizaine).

- Le Tutorat a lieu une fois par semaine sur une plage de trois quarts d'heure.

Cette situation permet la mise en place de deux types de relation entre les élèves et le Tuteur.

D'une part, un rapport entre un groupe limité d'élèves et un enseignant, favorisant les échanges collectifs, d'autre part, un rapport entre l'élève et l'enseignant qui tient le rôle de conseiller pédagogique, qui l'aide dans l'organisation de son travail et dans son orientation.

Le Tuteur joue également un rôle important dans la formation du « savoir vivre ensemble » du groupe et du « savoir-être » de l'individu.

Enfin le Tuteur est le Professeur référent pour les parents dont les enfants sont ses tutorés.

Des rendez-vous peuvent être pris à l'initiative des parents ou du tuteur pour évoquer le suivi de l'élève : ses progrès, ses difficultés. Au Niveau III ces rendez-vous sont également importants pour parler de l'orientation des élèves.

Les Professeurs-Tuteurs actuels jouent encore ces rôles sur un temps spécifique de la semaine mais avec une classe entière. Cette évolution est due principalement aux restrictions budgétaires ne permettant pas de rémunérer suffisamment d'enseignants pour ce type de travail.

- La prévention

Depuis toujours, tout adulte de la Source porte un regard bienveillant sur ses élèves mais est également attentif à leurs comportements.

La prévention des conduites à risques est menée sur le plan individuel par les professeurs, les éducateurs et plus particulièrement par les Tuteurs, les coordinateurs et la direction.

Sur le plan collectif, de nombreuses actions de prévention sont menées dans les trois niveaux. Elles prennent plusieurs formes selon l'âge et le niveau de classe :

- travaux de groupe interdisciplinaires : tabac, alcool, bruit, sexualité, drogues, IST.....
- interventions qui peuvent être plus ponctuelles : sécurité routière, premiers secours, SIDA, analyse des médias.....

Une expérience qui fût très intéressante :

Quand certains élèves, plutôt lycéens se mettent en danger, scolairement ou personnellement, un seul adulte ne peut l'assumer.

En 1997, un groupe « d'adultes relais » a vu le jour, instance autonome, consultative et opérationnelle pour favoriser la réflexion et la prise en charge commune en situation de crise, composé de membres de la direction, d'enseignants des Niveaux II et III, de parents, accompagnés par un, puis deux, psychologues spécialisés dans ce domaine.

Sa mission : la prévention, la médiation, la mobilisation autour d'une problématique particulière, l'orientation vers des professionnels.

Les acteurs ont suivi des formations leur permettant d'assumer ce rôle avec un maximum d'efficacité.

Cela a duré 2 ans.

Seuls les professionnels ont continué à recevoir ces jeunes et leurs parents, ils faisaient presque partie de l'équipe.

Ce fut une belle expérience.

Les parents

L'école La Source n'aurait pu ouvrir ses portes en novembre 1946, sans des parents ; ils suivaient l'enseignement de François Chatelain et voulaient faire profiter leurs enfants du mouvement des Ecoles Nouvelles.

Quand Roger Cousinet et François Chatelain ont répondu « nous n'avons pas de lieu », les parents se sont organisés. Madame de Rauglaudre a offert son salon, des parents ont financé des tables et des chaises ; mais il a fallu déménager ; le propriétaire ne voyait pas d'un bon œil la présence d'enfants, un peu turbulents, dans le jardin.

Plus tard, ils ont acheté le 11 rue Renan, à Meudon Bellevue, puis le 9 rue Renan et la Tour et ont participé à l'aménagement des locaux.

Les parents étaient présents comme partenaires, participaient personnellement au financement et avaient un droit de regard sur les pratiques. Les relations étaient fortes, ils étaient engagés dans la vie de l'école autant que les enfants et les professeurs. Ils étaient souvent actionnaires des SCI, Société Civile d'Investissement.

En 1962, l'institution fut reconnue par l'état, l'école s'agrandit.

Peu à peu, les motivations parentales à l'inscription des enfants à La Source se sont différenciées.

On pouvait observer :

- des parents militants pour l'Ecole Nouvelle qui donnent de leur temps,
- des parents contre l'école traditionnelle qui recherchent une école parallèle,
- des parents qui attendent tout de l'école,
- des parents souhaitant suivre la scolarité de leur enfant et leur réussite individuelle,
- des parents souhaitant une école privée, protectrice.

Les relations étaient très diverses entre les enseignants et les parents : parfois une grande proximité (intervention dans les classes, relations amicales...) et parfois aucune relation. Elles étaient également différentes selon les niveaux, plus étroites au Niveau I et plus distantes aux Niveaux II et III.

A partir de 1984, la place de chacun dans l'institution a évolué, les parents ont été reconnus comme partenaires et leur rôle a été défini :

- actions pour diffuser les informations : réunion pour les nouveaux parents,
- plaquettes de présentation de La Source,
- participation aux Conseils de Niveaux, aux commissions,
- intervention en classe suivant leur compétence.

En 1962, l'APE est créée. Elle est la seule Association de Parents d'Elèves, apolitique (ce n'est ni la FCPE, ni la PEEP) et autonome vis-à-vis de La Source AEN et de l'AFAS.

Les parents participent au CA de l'AEN (le président de l'APE et 1 parent par niveau), au Conseil Pédagogique (1 parent par niveau), et seulement aux Niveaux II et III aux Conseils de Niveaux (1 parent par niveau de classe).

Ils sont 2 délégués par classe, assistent aux Conseils de Classe et participent aux REI (Réunions d'Echanges et d'Informations).

Ils ont été invités à participer aux commissions créées par le CA de l'AEN :

- commissions qui s'interrogeaient sur la vie collective
- commission « Projet Niveau III » (Unités de formation, Travail Autonome) : elle a mis en place le projet pédagogique du Niveau III dès l'année 1981-1982. Son rôle était de suivre et de s'assurer du bon fonctionnement, voire d'y apporter des modifications. Elle se composait de la direction, de la coordinatrice, de deux enseignants et de trois parents délégués par l'APE
- commission d'engagement définitif quand existait une année probatoire: les parents délégués des classes concernées participaient à la première étape du processus de recrutement des enseignants, mais pas à la seconde où était prononcé l'avis définitif avant d'être soumis au CA de l'AEN. La décision finale revenait au CA de l'AEN où tous les partenaires sont représentés (enseignants, personnel, parents)
- commission « Eveil à la différence »
- commission « Cercle de qualité éducative ».

Ils ont participé au « Groupe Relai » et au plan Vigipirate.

Ils ont organisé et organisent parfois avec la direction des soirées autour de thèmes concernant la pédagogie et l'éducation : les mercredis de La Source.

Au Niveau I les parents sont très présents dans la vie courante : participation aux ateliers, présence sur le temps de midi en animant des ateliers (bricolage, BCD...), aux sorties et aux déjeuners des plus jeunes.

En 1981, un groupe de parents a pris l'initiative de créer un journal d'information adressé à tous.

«L'Eau Vive » est née : elle traitait des pratiques spécifiques à La Source (structures de l'Ecole, la méthodologie, l'informatique, le Travail Autonome...).

Le dernier numéro est paru en décembre 1989. Depuis l'école a pris le relai avec d'autres parutions dont la dernière est «LA SOURCE D'INFOS».

Depuis 2009, à l'initiative de l'APE, se tient un « Forum des métiers » où les jeunes lycéens peuvent rencontrer des parents ou anciens élèves leur présentant de multiples orientations professionnelles.

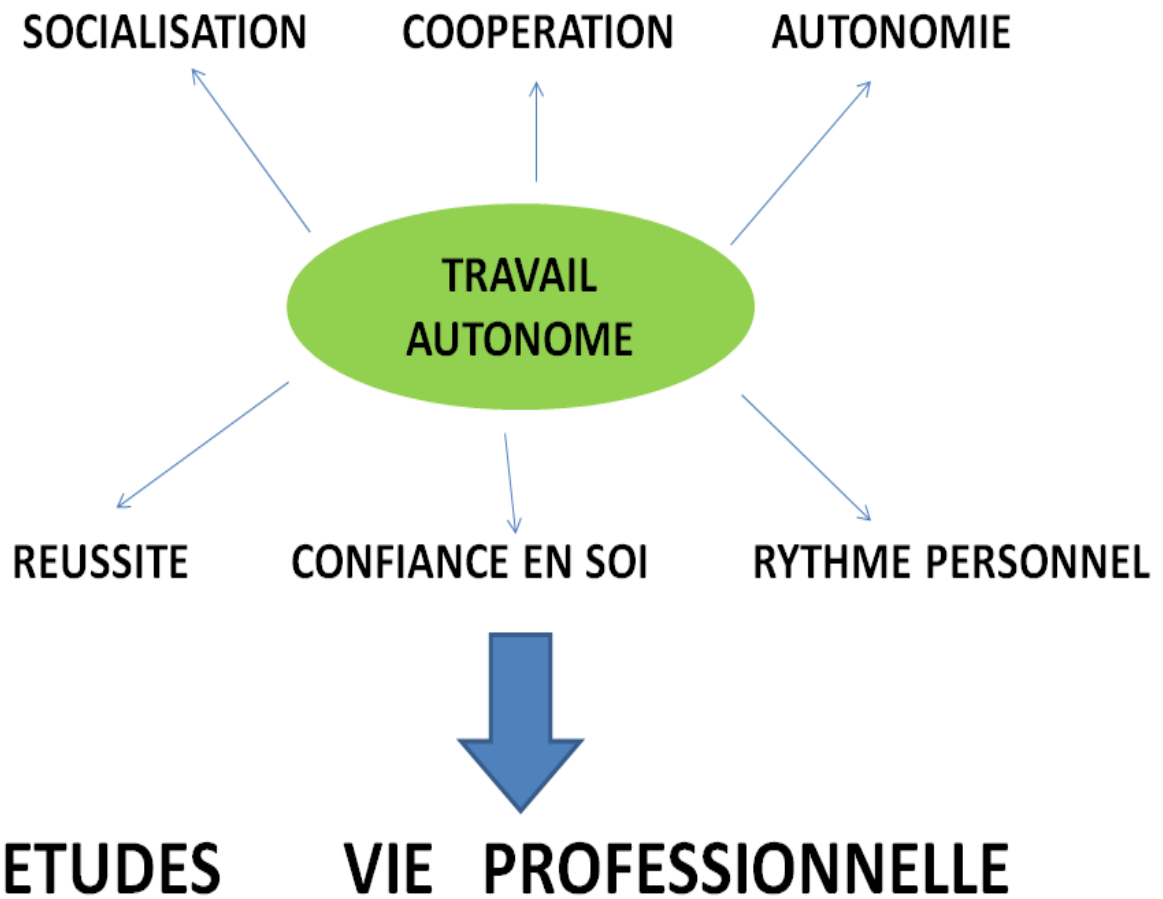
Au fur et à mesure des années, d'autres initiatives ont été proposées : « Le café des parents », un atelier jardinage, «le dîner des parents» une fois par an au sein de La Source, le parrainage des nouveaux parents, le pique nique de fin d'année...

Les parents se sont mobilisés tout au long de ces années pour mettre différentes instances en place : le rôle du délégué parents a été affiné, celui de Coordinateur de Niveau mis en place ; ils font remonter les informations auprès de la direction et la rencontrent régulièrement pour améliorer la communication entre chaque partie (enseignants, parents)

et proposer des sujets de réflexion dans le cadre de la REI.

Tous ces exemples montrent que La Source évolue en poursuivant sa mission avec l'idée que cette école est celle de tous et qu'elle ne peut évoluer sans l'aide et sans les idées des parents, mises en commun avec celles des enseignants et des administrateurs.





Ses spécificités éducatives et pédagogiques

L'apprentissage du travail autonome

Au Niveau I

Depuis la création de La Source, la pédagogie du Niveau I respecte les principes de l'Ecole Nouvelle et fait en sorte que l'enfant soit acteur de son apprentissage.

Des méthodes de travail ont été mises en place au fil des années avec des objectifs qui y répondent précisément :

- respect du rythme individuel
- développement de l'autonomie.

L'idée de périodes de travail individualisé est apparue très tôt. Au fil des années, l'équipe éducative a travaillé et adapté différemment ces périodes. Dans l'emploi du temps, il était prévu des moments pendant lesquels l'enfant pouvait s'organiser seul ou en petit groupe, qui respectent son rythme et développent son autonomie.

Dans les années 70 sont nés les passesports, très utilisés dans les classes CE1 et CE2.

L'équipe des enseignants avait conçu une progression dans des exercices d'entraînement pluridisciplinaires. Un enfant devait réaliser des séries d'exercices de différentes activités : Lecture, Mathématiques... et avec différentes approches : recherche, entraînements, enquêtes, mémorisation.... Cette méthode inductive complétait les notions données par l'adulte en collectif.

Ces exercices étaient regroupés en plusieurs passeports de niveau croissant, chacun correspondant à une étape d'apprentissage. L'enfant, pour réaliser son travail, pouvait choisir l'ordre dans lequel il faisait ses exercices et les réalisait à son rythme. L'exercice terminé, il s'auto-corrigeait ou corrigeait avec l'adulte. Il pouvait alors passer à un autre exercice.

A l'époque, aucune limite de temps n'était imposée. Une fois la série réalisée, l'enfant pouvait passer au passeport du niveau suivant.

Cette organisation créait une émulation entre les enfants qui, n'ayant pas tous la même activité, s'observaient et s'influençaient. L'ambiance de la classe, qui portait bien son nom, groupe de vie était à la coopération.

L'enseignant devait proposer des outils d'apprentissage variés, ce qui permettait à l'enfant de ne pas se lasser et à l'adulte de percevoir les capacités et les difficultés de chacun.

Cette méthode pédagogique mettait bien en avant le respect du rythme de l'enfant et l'apprentissage de son autonomie.

Le principe des passeports a alors évolué. Les enseignants ont éprouvé le besoin de fixer des échéances dans le temps. Le respect du rythme de chacun ne devait pas favoriser la lenteur. Mais se posait une question : comment faire pour aider chaque enfant, sans dériver vers un

travail fait à l'école et, s'il n'est pas fini, le faire à la maison, pendant le week-end...ce qui était le lot, bien sûr, des enfants en difficulté ?

Est apparu, dans les années 80, le Plan de Travail, personnalisé, défini sur une semaine.

Il comportait toutes sortes d'activités : de l'entraînement personnalisé, de la recherche sur documents, des activités de groupe..., incluant la notion de compétence à l'organisation du travail, avec 3 niveaux :

- je m'organise seul
- je dois soumettre mon organisation à l'adulte
- l'adulte me donne le travail à faire au jour le jour.

Le lundi matin, cette organisation était mise en place et tous les jours, en fin de matinée (en respect du rythme biologique de l'enfant), la rubrique Plan de Travail était inscrite à l'emploi du temps.

Un élève pouvait demander de l'aide à un autre ; c'était rendu possible grâce aux affichages des compétences et comportements, dans la classe, définis par la Pédagogie Institutionnelle. Cela visait la coopération dans l'apprentissage.

Peu à peu, les outils se sont améliorés, sont devenus plus structurants ; l'équipe a fait en sorte de minimiser le décalage entre les plus lents et les plus rapides.

Aujourd'hui, même si les classes sont moins « ouvertes », la cohérence pédagogique est restée la même.

Ces temps ont souvent changé de nom (personnel, personnalisé, autonome...), en fonction de la réflexion sur les mots utilisés.

Actuellement, pour ne pas confondre le TA du Niveau I et celui des Niveaux II et III, le terme utilisé est TAP, Temps d'Activités Personnalisées.

En 2016 une charte du travail autonome a été élaborée : elle décrit ce qui doit être commun à toutes les classes pour établir une cohérence de la Maternelle au CM2, avec des points forts : se prendre en charge, travailler seul et avancer à son rythme.

Au Niveau II et III

Le Travail Autonome, mis en œuvre à La Source est un rouage essentiel dans la pédagogie du Contrat et des UF. L'autonomie est une finalité. Les temps de TA sont des moments privilégiés pour acquérir progressivement cette autonomie.

Le Travail Autonome ou TA est la suite logique de la méthode de travail libre par groupe, instituée par Roger Cousinet, comme fondatrice de la pédagogie de l'Ecole Nouvelle à La Source.

De 1948 à 1962, la méthode d'enseignement était complètement inductive. L'apprentissage se déroulait en trois phases : une phase de découverte par petits groupes, une phase de synthèse à partir des découvertes et une phase d'entraînement. Le travail de groupe et le travail autonome prédominaient nettement.

A partir de 1962 (date d'obtention du contrat d'association avec l'Education Nationale), les méthodes d'apprentissage sont devenues plus hétérogènes. L'équipe a recherché un

équilibre entre le travail de groupe, le travail collectif et le travail individuel. Il existait alors des phases de travail autonome intégrées dans le cadre des disciplines.

En 1982, sous l'impulsion d'Yves Brunel, l'équipe du Niveau III a élaboré un projet pédagogique fondé sur le découpage de l'année en Unités de Formation et dans lequel le TA occupait une place essentielle.

Le TA a été institutionnalisé au Niveau II avec l'introduction de l'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO) pour l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe en 6^{ème} et 5^{ème} et redéfini dans une progression au secondaire, intégré dans la pédagogie du Contrat.

Ses objectifs :

Le travail autonome est à la fois un prolongement personnalisé du travail de cours et un temps durant lequel l'élève se constitue un patrimoine de pré-acquisitions pour son travail de maison. C'est le lieu d'un éclairage différent de points d'incompréhension ou d'interprétations erronées, grâce aux aides de professeurs de la matière concernée et/ou d'élèves plus avancés.

Durant ce temps (une heure), l'élève peut profiter :

- de l'aide d'un professeur, parfois autre que celui qui donne le travail, donc d'une approche parfois différente,
- de l'aide d'un ou plusieurs autres élèves, le travail devenant l'objet d'une collaboration entre élèves,
- d'une documentation spécifique à chaque discipline.

Le bénéfice tiré du TA est d'autant plus grand si l'élève a préparé ce temps en ayant au préalable discerné ses difficultés.

C'est également un temps qui s'articule avec le cours. L'élève pourra, par exemple :

- travailler un grand devoir en Français, Histoire...,
- faire des recherches,
- rédiger ou refaire un TP en Sciences,
- travailler dans l'objectif d'une remédiation.

Ainsi, chaque élève doit apprendre à :

- conduire lui-même ses apprentissages,
- maîtriser ses savoirs,
- développer sa capacité à mobiliser ses connaissances,
- chercher quand il ne sait pas,
- s'appuyer sur les autres dans une logique d'échanges réciproques.

Son organisation :

Le travail autonome, à l'origine, représentait approximativement un tiers du temps de travail à l'école, les heures étaient prélevées sur l'horaire officiel de chaque matière.

Au Niveau III, l'exigence hebdomadaire de TA était de 7 heures que l'élève répartissait par matière, comme il le souhaitait en fonction de ses besoins et aidé en cela par son Tuteur.

Au Niveau II, en 2002 étaient inscrites dans l'emploi du temps des élèves :

- en 6^{ème} deux heures pour deux matières, Français et Mathématiques,
- en 5^{ème} et 4^{ème} deux heures trente pour trois matières : Mathématiques, Français,

Histoire-Géographie.

L'effectif d'élèves maximum toléré dans chaque salle de TA était de 20.

Au Niveau II, à l'issue de chaque séance de TA, l'élève devait remplir une fiche d'auto-évaluation dans laquelle il notait l'état d'avancement de son travail et son comportement si nécessaire.

Au cours du temps, cette organisation a évolué.

Il est évident que la mise en place du TA a nécessité un remodelage des cours collectifs : recentrage sur l'essentiel, explication et présentation des objectifs, préparation du travail personnel à exécuter en partie à l'extérieur et en partie durant les temps de TA.

La pratique du Travail Autonome organisé sur des temps définis et dans toutes les disciplines oblige les enseignants à adopter une attitude pédagogique au service de chaque élève qui devient réellement acteur de son apprentissage.

Ainsi, le TA est un outil pédagogique qui favorise la socialisation, développe la coopération et accroît l'autonomie. Il contribue à respecter le rythme personnel en permettant à l'élève de moduler son temps suivant ses difficultés passagères ou chroniques.

Il est donc un facteur important pour gagner de la confiance en soi et pour réussir.

Il prépare les lycéens, surtout, à entrer dans leur filière d'étude puis dans leur vie professionnelle grâce aux capacités qu'il leur permet de développer.

La pédagogie institutionnelle

Au Niveau I, comme dans les autres Niveaux, l'équipe éducative a toujours mis en avant la relation enfant-adulte.

Le respect de l'individu était authentique, simple ; l'enfant était au centre de l'institution, sans être pour autant un enfant-roi.

En 1978, l'équipe éducative a fait l'analyse que

- la relation affective adulte-enfant était écrasante ; l'adulte référent était trop présent, sans lui, l'insécurité s'installait,
- le manque de cadre, de limites, de repères amenait des débordements importants,
- cela parasitait les acquis, au point que les enfants ne savaient pas pourquoi ils étaient à l'école.

La Source était devenue un lieu de vie, uniquement.

Il fallait mettre en place autre chose...

Un enseignant avait entendu parler de la Pédagogie Institutionnelle (PI).

L'équipe a entamé une formation de fond.

Le but de la Pédagogie Institutionnelle est de créer, d'établir et de faire respecter les règles de vie dans l'école par des moyens appropriés, à l'opposé des « écoles-casernes ».

Si l'enfant perçoit la classe comme un endroit de repères, de sécurité, de vie où l'on peut régler des problèmes, il va progressivement prendre en charge sa vie d'écolier, il va garder ou retrouver le goût d'apprendre à travers son engagement, ses initiatives.

Pourquoi ce choix ?

La PI suit les objectifs de La Source :

- elle favorise l'autonomie, la socialisation, le respect du rythme de chacun, grâce aux outils qu'elle met en place,
- elle favorise un lieu où adultes et enfants peuvent vivre le plus en sécurité possible,
- elle met en place des lieux, des limites, des lois,
- elle donne envie à l'enfant de grandir.

Cette expérience a débuté en CM par le rappel des lois qui ne peuvent être contournées, la mise en place de règles de vie communes qui peuvent évoluer, l'instauration du Conseil de la Classe qui gère le groupe, les bilans de comportement, l'organisation du travail et des responsabilités, les projets. Il précise le rôle de l'enseignant, responsable de la vie scolaire et garant des lois, des règles, des limites.

Les enfants exercent des métiers, plus ou moins difficiles, en fonction de leurs compétences. Cela les responsabilise, leur donne un statut dans la classe et favorise leur intégration dans le groupe.

Ils peuvent prendre librement la parole

- lors d'un temps où l'on raconte, le « Quoi de neuf ? », véritable situation de

communication où tout peut être exprimé.

Tous les jours, en début de journée, l'élève raconte à la classe ce qu'il a envie de partager : ses préoccupations, ses émotions, ses tensions, ses intérêts, ses projets, ses questionnements...

Cela crée un climat de confiance qui facilite la mise au travail.

- pendant le Conseil de la Classe, qui est un lieu où on décide : c'est un lieu structurant et rassurant qui organise de façon coopérative la gestion de la classe ; il a sa place, toujours au même endroit, inscrit dans l'emploi du temps ; le groupe y rappelle les lois, tient compte des propositions pour l'ensemble de la classe, des demandes individuelles et gère les conflits en passant par la verbalisation, car c'est un lieu de parole.

La mise en place a été rapide, un bilan a montré que les élèves se sentaient à l'aise dans ce fonctionnement, qu'ils étaient moins dépendants de l'enseignant et que des enfants en difficulté pouvaient progresser.

Aujourd'hui, dans toutes les classes du Niveau I, un tronc commun de Pédagogie Institutionnelle est en place.

Notons qu'un nouvel enseignant a, pendant une année, un tuteur enseignant du niveau de sa classe mais aussi un tuteur pour la PI.

Les contrats aux Niveaux II et III

En 1982 la Pédagogie par Contrat a été mise en place au Niveau II et au Niveau III, sous l'impulsion d'Yves Brunel.

Un contrat se définit de la façon suivante :

Chaque élève sait par avance les connaissances et les savoir-faire qu'il doit acquérir au cours d'une séquence et sur lesquels il sera évalué. Il a ainsi une représentation plus précise de ce qu'on attend de lui et de ce qu'il peut attendre du professeur.

Au Niveau II, on parle de Contrats, au Niveau III d'Unités de Formation dites UF.

Les contrats au Niveau II, en 1985

Le travail par Contrat était pratiqué systématiquement en Français, Mathématiques, Histoire Géographie et ponctuellement en interdisciplinarité (Sciences Naturelles, Dessin).

Toutes les matières découpaient l'année en plusieurs contrats.

Cela impliquait une alternance entre Travail Autonome et Travail Collectif d'où découlait une certaine souplesse du rythme des acquisitions.

En effet, au cours du travail collectif, l'enseignant introduisait les notions nouvelles et les éléments nécessaires à l'organisation, le temps de TA étant un prolongement du cours.

Les séquences de travail autonome permettaient aux enseignants de percevoir rapidement les difficultés de chacun et de proposer une aide mieux adaptée ; aux élèves de prendre en charge l'organisation de leur travail et de devenir responsables de leur progression.

Les unités de formation au Niveau III

L'année de leur mise en place chaque discipline découpaient l'année en 6 UF.

Au début de chaque UF une fiche était distribuée aux élèves indiquant :

les connaissances - les savoir-faire - les activités diverses - les évaluations.

Ainsi chaque élève connaissait le contenu de ses apprentissages à l'avance et les acquisitions qui seraient évaluées.

REMARQUES : Des expériences intéressantes et novatrices :

Historiquement des UF à option et des UF dites de « différenciation » ont été créées. L'élève pouvait choisir certaines UF durant le cycle seconde/première selon ses goûts et son orientation future.

En 1^{ère}, les UF de différenciation étaient spécifiques de chaque Terminale et étaient imposées en fonction de la Terminale choisie par l'élève.

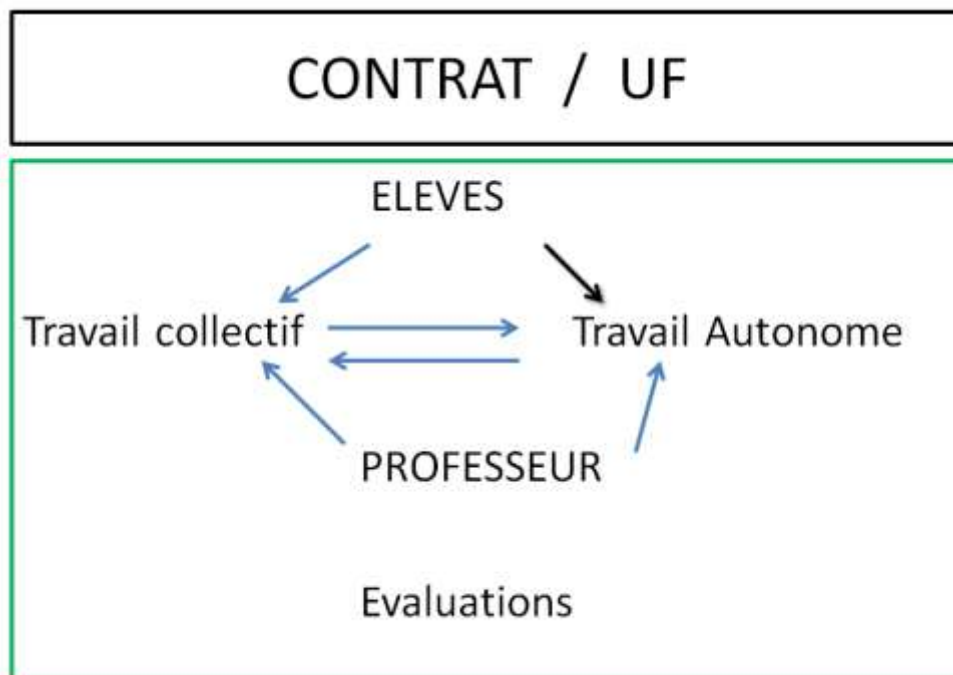
Ce système très intéressant a été abandonné car difficile à maintenir dans un petit établissement au nombre d'élèves et d'enseignants obligatoirement restreint.

LES CONTRATS AU COLLEGE ET LES UNITES DE FORMATION AU LYCEE

- L' élève connaît par avance le contenu de ses apprentissages et les acquisitions qui seront évaluées

- **OBJECTIFS**
 - Savoirs
 - Savoir- faire
 - Cours
 - Activités

EVALUATIONS critères



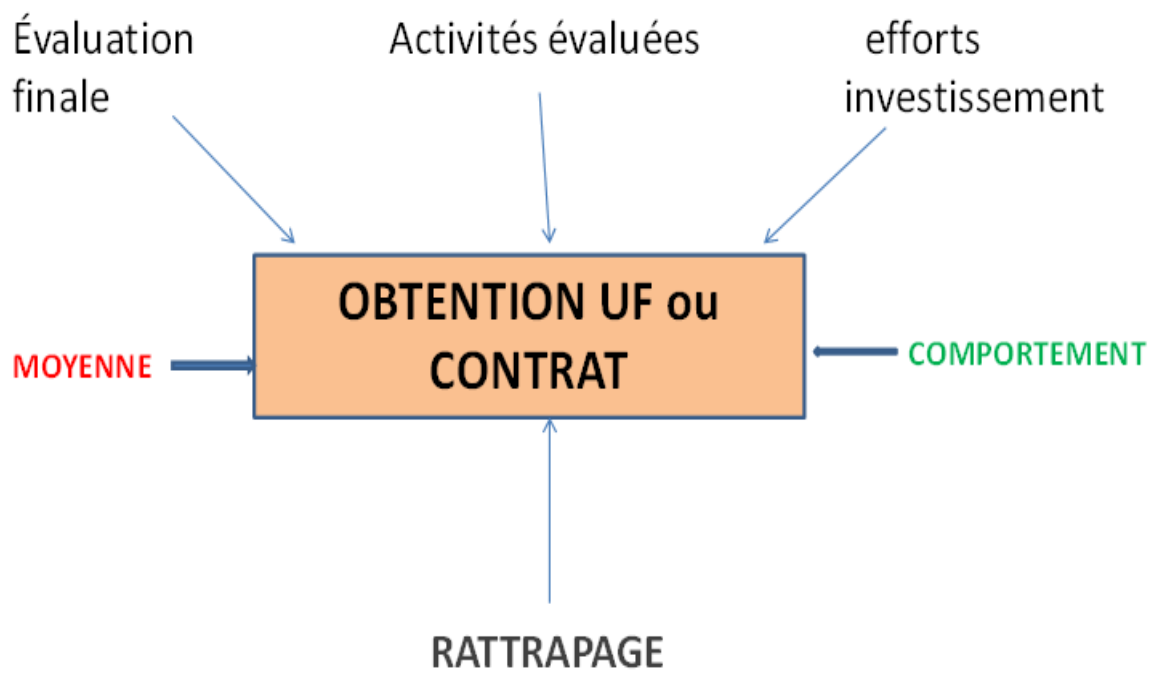
D'autres UF dites «hors-temps» ne correspondaient pas à une séquence d'enseignement. C'était en Sciences Humaines, Sciences Economiques et en Français qu'elles étaient pratiquées. Elles correspondaient, par exemple, à la lecture d'une œuvre complète en Français ou à la réalisation d'un mini-mémoire en Sciences Economiques. Des UF étaient également attribuées aux élèves qui participaient aux échanges internationaux.

Afin d'éviter le redoublement, la possibilité d'une année supplémentaire permettait de couvrir l'ensemble seconde-première-terminale en quatre ans.

Ceci évitait que le redoublement concerne les matières pour lesquelles l'élève n'avait pas de difficultés.

Elle permettait de prendre en considération le rythme des élèves ayant besoin de plus de temps pour accéder à la Terminale choisie, de tenir compte des difficultés de santé ou des expériences diverses extérieures choisies par les élèves et leur famille en accord avec l'école. Les UF obtenues une année l'étaient définitivement.

Cette expérience a également été abandonnée. Elle était difficile à maintenir en place dans un petit établissement car le montage de l'emploi du temps des élèves était fort complexe à réaliser conjointement à ceux des enseignants.



L'évaluation

Depuis ses origines, l'Ecole La Source et ses enseignants ont pour but de développer chez les élèves le champ des connaissances (savoirs) mais également l'acquisition de ces connaissances par l'expérimentation et la pratique (savoir-faire).

Les élèves au cours de leur scolarité doivent, de plus, acquérir des capacités indispensables à la vie en société (savoir-être).

L'évaluation des élèves au cours de leur scolarité à La Source regroupe donc ces trois aspects fondamentaux : les savoirs, les savoir-faire, et les savoir-être.

Dans les trois niveaux, l'équipe enseignante valorise ainsi les comportements sociaux positifs, l'investissement dans le groupe et l'esprit solidaire.

L'évaluation au Niveau I

Jusque dans les années 2010, du CP au CE2 étaient utilisées des couleurs correspondant à

- acquis,
- en cours d'acquisition,
- non acquis.

En Grande Section de maternelle on parlait aussi de brevets d'acquisition.

En CM1 et CM2, les contrôles étaient évalués par des notes sur 20.

La réflexion de l'équipe s'est alors portée sur l'introduction de l'évaluation par compétences et l'harmonisation des critères pour toutes les classes et des bulletins, rendus plus lisibles, même en dehors de l'école.

Voici ces critères :

- acquis, le plus souvent, presque toujours,
- en bonne voie d'acquisition, quelques erreurs, pas tout à fait acquis,
- en cours d'acquisition, des résultats fragiles, à renforcer,
- non acquis, insuffisant, pas encore.

Aujourd'hui, ces critères sont toujours d'actualité et l'évaluation par compétences est pratiquée dans plusieurs classes.

L'évaluation aux Niveaux II et III

A la fin des années 70, au Niveau II, les évaluations se faisaient par lettres A B C D E pour les travaux et bulletins.

La synthèse dans les bulletins était faite avec les élèves par une auto-évaluation sur le travail, les acquis et le comportement.

Au Niveau III, les évaluations étaient faites par notes (de 0 à 20).

Le souci d'expliquer et de commenter les évaluations était déjà très présent.

Les critères d'évaluation étaient formulés mais la plupart du temps, uniquement à l'oral.

En 1982 Début de la pédagogie par Contrats

Ses principes sont définis ainsi :

Au Niveau II : l'année est découpée en Contrats couvrant tout ou partie du programme,

- pour chaque contrat et dans toutes les matières, une fiche est distribuée aux élèves où sont notés les critères d'évaluation des savoirs et des savoir-faire,
- on évite de placer les évaluations de deux matières le même jour,
- les notes sont utilisées pour les évaluations,
- chaque élève remplit une fiche d'auto-évaluation concernant toutes les disciplines avant chaque bulletin,
- différentes activités peuvent être évaluées et prises en compte dans l'obtention du contrat,
- les rattrapages sont possibles.

Au Niveau III : l'année est découpée en UF (Unité de Formation) :

- au début de chaque UF une fiche est distribuée à chaque élève indiquant les différents types d'évaluations qu'il va devoir réaliser et comment il va être évalué,
- les évaluations finales sont groupées sur 2 ou 3 jours pendant les heures de cours ; les cours sont supprimés,
- l'auto-évaluation se pratique soit à l'écrit par matière soit à l'oral avec le professeur d'une discipline soit avec le Tuteur.

Une évaluation finale est pratiquée dans chaque matière à la fin de chaque UF dont la qualité est indiquée par une note de 0 à 20, mais une UF peut être obtenue par l'élève en tenant compte de la qualité des travaux rendus et qui peuvent être notés (ou pas), de son investissement dans les différentes activités et des efforts fournis.

Afin de rendre plus fine et lisible l'évaluation d'une UF on lui attribuait jusqu'en 2005, un niveau + (croix) ou * (étoile). Ceci avait été conçu pour faciliter l'auto-évaluation. En effet, obtenir une UF niveau + était signe de « compréhension » et de « savoir appliquer » tandis que l'obtention d'une UF niveau * montrait une « maîtrise des concepts » et des « capacités d'innovation ».

Ce système codifié aidait le professeur, l'élève et les parents à mieux réfléchir sur le choix de la Terminale à envisager et facilitait ainsi le dialogue pédagogique.

Par soucis de simplification ce système +/* a été abandonné en 2005 mais remplacé, en 2^{nde}, par des évaluations spécifiques aux futurs L, ES ou S.

Ainsi, l'orientation des élèves dans les différentes filières n'est pas ressentie comme arbitraire ou discriminatoire mais comme l'aboutissement d'un ensemble d'évaluations permettant à tous de définir telle ou telle capacité indispensable à une réussite dans cette filière.

A la fin d'une UF, si l'évaluation est ratée, une évaluation de rattrapage est proposée à l'élève. Elle ne peut avoir lieu qu'après discussion entre l'élève et le professeur pour définir les raisons de l'échec et lui proposer une remédiation.

Tout au long de l'année le Tuteur accompagne les élèves dans leur progression et ménage des temps de dialogue pédagogique afin de les aider dans leur organisation et leur choix.

1990 Evaluation formative, sommative

Les équipes des trois niveaux ont été sensibilisées par des travaux de recherche pédagogique récents et ont travaillé avec les outils de L'Évaluation Formative.

Définition :

L'évaluation formative est une évaluation qui a pour fonction d'améliorer l'apprentissage en cours en détectant les difficultés de l'apprenant (diagnostic), de lui venir en aide (remédiation) en modifiant la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des correctifs appropriés.

Au contraire de l'évaluation sommative, qui a une fonction administrative et sociale, l'évaluation formative a une fonction pédagogique.

Cette pratique concordait avec les objectifs pédagogiques et recouvrait celles qui étaient déjà mises en place, permettant de les affiner et de les généraliser à l'ensemble des matières.

Quelques exemples :

- en Français : l'élève rédige un paragraphe d'une dissertation ou expression écrite. Le professeur le ramasse, il le corrige mais il ne le note pas. Le paragraphe est retravaillé par l'élève et rendu avec le devoir final qui est évalué par une note ;
- en Mathématiques : des exercices, des tests sont corrigés mais non notés. Les mêmes types d'exercices se retrouvent dans les évaluations finales (sommatives) ;
- en Sciences Expérimentales : des exercices, des fiches de réflexion sont corrigés en classe ; une mise en commun des démarches de chacun est faite ; là encore, on retrouve les mêmes types d'exercices qui seront donnés dans les évaluations finales.

L'évaluation formative permet à chaque élève de s'auto-évaluer par rapport à des objectifs de compétences. Elle permet une meilleure remédiation.

Si la remédiation faite en classe n'est pas suffisante les dispositifs mis en place à La Source permettent d'aller plus loin pour aider l'élève dans ses apprentissages : le TA, le dialogue pédagogique, le Tutorat, l'aide individualisée.

L'évaluation sommative

Définition :

Elle a lieu après l'action de formation et a pour objectif de vérifier que les acquisitions visées par la formation ont été faites. Elle certifie que les apprenants maîtrisent les objectifs définis par le système, et débouche sur une décision d'acceptation ou de refus dans un niveau supérieur.

Années 2000 : Evaluation des compétences sociales

A partir du projet d'établissement, ont été définis des grands domaines d'évaluation, dans le cadre de compétences sociales :

• Ouverture • Coopération • Communication • Autonomie

dont les objectifs et les critères d'évaluation sont fournis aux élèves.

Ouverture

Plusieurs situations la mettent en pratique :

échanges individuels avec des pays étrangers - voyage de classe - projet humanitaire comme celui du Pérou - stages en entreprises en 3^{ème} et 2^{nde}.

Lors des Conseils de Classe l'implication des élèves dans les diverses situations hors classe est prise en compte.

Des bilans sont effectués sous différentes formes : exposition pour les voyages, exposé après les stages...

Coopération

Le travail de groupe est proposé et pratiqué dans beaucoup de matières.

Le travail rendu par un groupe peut être évalué par l'enseignant et parfois par les autres élèves. L'évaluation faite peut être modulée pour chaque élève en fonction de sa participation et de son implication dans le groupe.

Communication

L'apprentissage des techniques de communication peut se faire sous différentes formes : exposé oral/écrit - panneau - utilisation des nouveaux médias - participation orale en classe - interrogations orales - langues étrangères.

Autonomie

Différents types d'activité requièrent et développent des capacités d'autonomie : travail personnel - travail de groupe - organisation dans le temps - travail de recherche.....

En 2017, l'évaluation par compétences est mise en place en 6^{ème} : son principe est le découpage en critères des différentes acquisitions que doit faire l'élève au cours d'une séquence.

Ce type d'évaluation permet :

- de connaître l'enfant,
- de prendre en compte les difficultés de chacun,
- de communiquer avec l'enfant par un dialogue pédagogique riche et argumenté,
- de communiquer avec les parents,
- de rendre une synthèse plus précise sur le bulletin.

Des outils au service des apprentissages

Le travail de groupe

Le travail de groupe librement constitué est un des principes fondateurs forts de La Source. La notion de groupe fait ainsi partie du Projet d'Etablissement, et ceci de la classe Maternelle à la classe Terminale.

Que privilégions-nous de la méthode de Roger Cousinet « de travail libre par groupe » ? Sans doute la liberté : liberté de se mouvoir, liberté de créer, liberté de parler, liberté d'interroger le maître.

Si le travail de groupe a la finalité d'une meilleure qualité du produit créé et donc d'une performance accrue, facilement mesurable par chaque participant du groupe, il possède également des vertus hautement éducatives.

En effet tous les travaux de groupe vont dans un même sens du mieux vivre ensemble et développent des capacités essentielles à acquérir :

- apprendre à écouter les autres, les respecter et leur faire confiance,
- s'exprimer et argumenter,
- mettre ses compétences au service des autres,
- collaborer et adhérer à l'œuvre commune,
- auto-corriger le travail par le groupe et accepter les critiques mutuelles.

Ainsi le travail de groupe participe de façon très importante à la formation des élèves, nécessaire dans leur vie « post-bac » et à leur intégration dans la société.

La méthodologie

Un élève lisait sur ses copies : « Pas assez de travail », « Manque de sérieux », « Réfléchis plus »... alors qu'il avait travaillé, réfléchi, avec sérieux ; que pouvait-il faire ? Il avait besoin « d'apprendre à apprendre » !!

Alors en 1979, une idée a germé : il faut amener l'élève à prendre conscience de ses propres démarches de travail pour qu'il puisse les analyser, les comparer à celles des autres élèves et se donner des méthodes qui lui conviennent ; ainsi il devient plus autonome.

Deux ateliers ont été créés pour les 6^{ème} pour répondre à leurs questions :

A quoi sert une consigne alors que je n'ai qu'une envie : commencer à répondre ? Comment savoir ce que je dois faire en lisant une consigne ? Est-ce que j'ai bien compris la consigne ? Réponse : l'atelier « Lecture et compréhension des consignes ».

L'atelier « Mémorisation », a mis en évidence que rien ne « rentre tout seul » sauf pour des enfants un peu « en avance ». Même pour ceux-là, à un moment donné, souvent en 3^{ème}, il faudra mettre en place une stratégie pour retenir, car cela « ne se fera pas tout seul ».

La répétition a souvent occulté la nécessité de mémoriser ; pourtant, c'est un acte mental qui doit être conscient ; chacun a une stratégie de mémorisation, même sans le savoir et

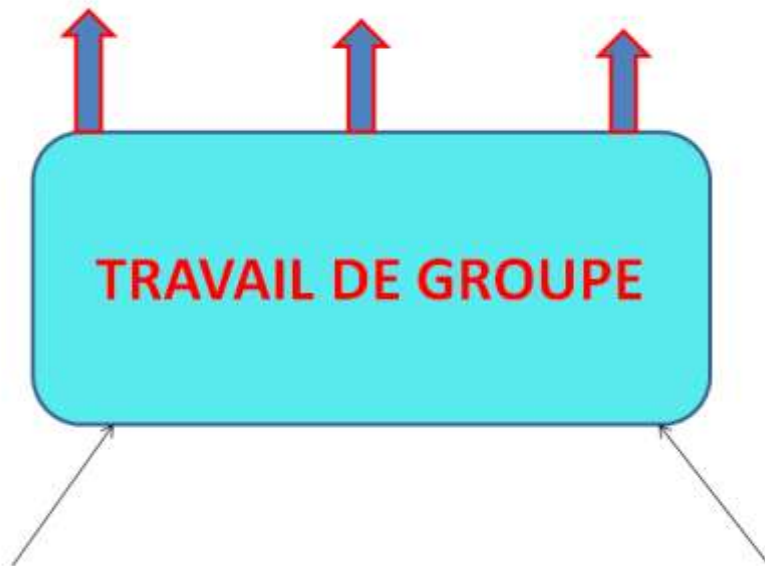


L'Image et Internet cohabitent avec le livre, pour les travaux de recherche et le travail autonome, au collège

COOPERATION

AUTONOMIE

COMMUNICATION



TRAVAIL DE GROUPE

METHODOLOGIE

INTERDISCIPLINARITE

elle peut servir à un copain qui n'y voit pas très clair ; cela crée des échanges fructueux.

Tous les enseignants pouvaient être animateurs ; pour cela ils suivaient une formation à la Gestion Mentale avec un membre de l'équipe d'Antoine de la Garanderie.

Très vite tous les élèves du Niveau II ont bénéficié d'ateliers de méthodologie.

Mise en valeur du travail et Synthèse de documents en 5^{ème}:

Quand un travail de groupe a pour production un exposé, un dossier, un panneau, il faut synthétiser les documents fournis (à la demande de l'enseignant) par la documentaliste.

Comment faire ? Comment présenter le panneau pour mettre en valeur son contenu ?

Comment éviter de recopier le document ?

Argumentation : différence entre opinion et fait en 4^{ème}:

En cours de Français, l'élève quitte la narration et est amené à justifier ses idées, prémices de la dissertation ; en Sciences, l'expérience doit justifier une conclusion.... Est-ce que j'ai à donner mon avis, sans rien de plus ?...

Prise de notes en 3^{ème}

pour préparer l'entrée en seconde....

Le contenu de ces ateliers de méthodologie a souvent été remanié pour l'adapter à l'évolution des élèves.

L'informatique

L'avènement des micro-ordinateurs a donné à toutes les équipes l'envie d'introduire l'informatique dans l'enseignement.

Il a fallu que chacun découvre, s'initie et se forme, parfois au cours des mêmes ateliers que les élèves.

Entre 1980 et 1982, deux enseignants et un parent d'élève ont élaboré un dialogue interactif pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, en orthographe et grammaire.

L'objectif : mettre l'outil ordinateur au service de la pédagogie et l'intégrer, en lui laissant sa spécificité propre, à un projet d'éducation à l'école.

Deux hypothèses étaient définies :

- L'EAO (Enseignement Assisté par Ordinateur) permet-il de prendre en compte l'hétérogénéité des classes du cycle d'observation ?
- L'utilisation de l'ordinateur par les apprenants, au service de leur propre apprentissage les familiarise-telle avec la machine ?

En 81-82, l'expérience a été lancée : il faut imaginer une salle de classe, 23 élèves de 6^{ème}, et à côté, dans un petit coin, 2-3 goupils, premiers ordinateurs utilisés à La Source...

Cours de Français : les élèves travaillaient sur des fichiers, chacun son tour se mettait en face d'un ordinateur pour avancer son travail, le Professeur de Français intervenait à la demande pour les deux groupes.

Le nombre d'ordinateurs étant insuffisant pour 23 élèves, l'horaire des cours de Français ne suffisait pas ; alors le Professeur de Mathématiques s'y est mis : pendant ses heures de cours, l'ensemble des élèves travaillait sur des fichiers qu'il avait fallu élaborer et, comme en cours de Français, chacun son tour allait travailler l'orthographe et la grammaire sur ordinateur ; l'enseignant passait d'un groupe à l'autre. Cela ne s'appelait pas encore le Travail Autonome !!!

Les élèves de 5^{ème} ont, à leur tour, utilisé ce logiciel, une salle de cours a été équipée de 10 ordinateurs, celle-ci a même été utilisée par le club informatique de Meudon !

Dans le même temps, en 2^{nde}, puis en 3^{ème}, sur le temps des ateliers, a été créé celui d'informatique.

Dès les années 80, l'atelier d'informatique était basé sur la programmation, excellent exercice de logique et de précision. La moindre petite instruction négligée ou fautive mettait à mal tout un programme. L'élève dans un premier temps apprenait les codes du langage puis s'en servait dans son projet de création.

Les élèves devaient réaliser un projet par groupe de 2 ou 3 (avec le même ordinateur, pas facile !).

Pour cela, ils se formaient à la programmation et abordaient différents langages, le Logo, le Basic, le Pascal et autres...

Le matériel a évolué rapidement ; les Goupils, TO7, Thomson, Amstrad et Compaq se sont succédés ; ces noms évoquent-ils encore quelque chose aujourd'hui ?

Dès 1996 les logiciels Excel et Word ont permis aux lycéens de s'investir dans des projets personnels.

En 2001, Excel est mis au service des statistiques. Quel plaisir de voir apparaître sur l'écran des graphiques, et en couleur !

L'atelier était évalué par compétences, comme bien d'autres.

Parallèlement à ces expériences aux Niveaux II et III, le Niveau I a lui aussi participé à cette aventure : au printemps 1983, un groupe de vie de CE1/CE2 s'est rendu au Centre Mondial en Informatique et Ressources Humaines, à Paris.

Les enfants y ont découvert le langage Logo et sa tortue.

Chaque groupe définissait un projet à réaliser, mais celui-ci devait être en permanence ajusté en fonction de nouvelles découvertes ; le maniement de la tortue mettait en évidence un travail de groupe et d'échanges entre enfants, la pratique de l'essai-erreur, très motivante et tellement proche de la pédagogie de La Source !

Les maternelles ont aussi utilisé la tortue sous la forme d'un robot ; il se déplaçait au sol, commandé par des cartes perforées et muni d'un feutre qui laissait une trace. Les enfants travaillaient ainsi le schéma corporel et l'anticipation.

Très vite est apparu le besoin d'un travail sur ordinateur en parallèle à celui de la classe. Grâce au « Plan Informatique pour tous », une petite salle a été aménagée avec six TO7. Les élèves fréquentaient cette salle par demi-groupe, souvent pendant que l'autre partie de la classe travaillait l'anglais.

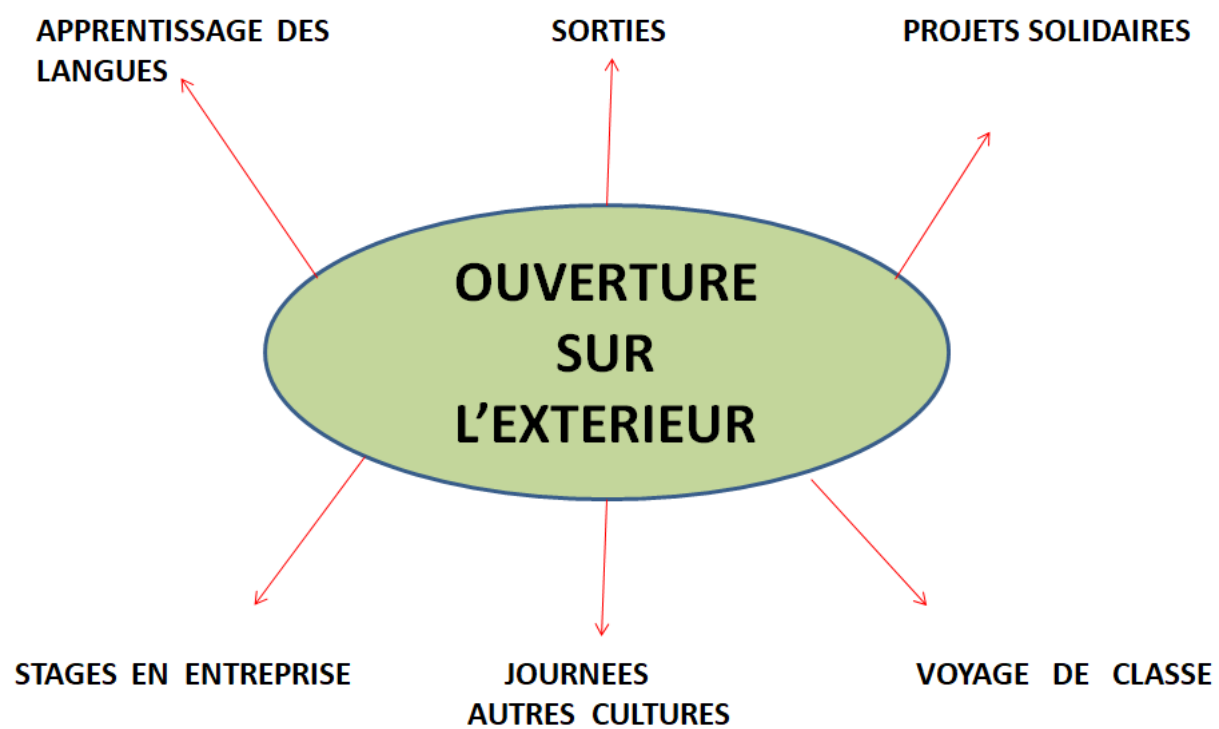
Les TO7 permettaient d'utiliser le Logo pour travailler la géométrie et la programmation. Grâce à des logiciels adaptés, d'autres domaines ont pu être abordés : l'écriture de textes, l'entraînement à la lecture rapide...

Dans les années 90, les Sciences Expérimentales ont commencé à s'équiper de matériel d'Expérimentation Assistée par Ordinateur (EXAO).

Puis, afin de mieux intégrer l'ordinateur au quotidien, petit à petit, chaque classe a été dotée d'un ou deux ordinateurs, vite suivis par des tableaux interactifs et des tablettes individuelles.

L'intégration de l'informatique, comme celle de l'audio-visuel dans l'enseignement a été symbolique de l'idée d'innovation.

Aujourd'hui, le parc informatique comporte plus de 200 appareils, quel chemin parcouru !



Ouverture sur l'extérieur

La Source ne vit pas en vase clos et cela depuis sa création ; il faut voir ce qui se passe à l'extérieur et utiliser cet ailleurs pour enrichir ses connaissances.

Plusieurs moyens ont été mis en place et durent encore.

Les sorties

Depuis 1946, pour réaliser un travail de groupe sur un sujet choisi par les élèves, il faut collecter des informations, des observations et donc proposer un milieu qui le permette : c'est le monde réel ; de nombreuses sorties sont organisées autour de Meudon.

Elles permettent l'apprentissage, en grandeur réelle de calculs, de l'écrit, de recherches documentaires, de travaux manuels....

Ces sorties existent, pour toutes sortes d'activités, en ateliers d'expression, comme point de départ d'un travail, en SVT, en Histoire....Il est même arrivé que les élèves du Niveau II aient l'autorisation de sortir de l'école sans adulte pour réaliser des enquêtes ou des reportages photographiques dans le quartier.

Les voyages de classe

Ils ont toujours été en lien avec un projet.

C'est un moment fort de la vie collective entre jeunes et avec les enseignants.

L'enfant, l'élève quitte son milieu familial pour vivre avec les autres ; il gagne en autonomie et socialisation, cela fédère le groupe, c'est un autre rythme de vie.

C'est souvent un moment où la créativité est favorisée.

Les adultes découvrent leurs élèves sous un autre jour et observent des personnalités invisibles en classe, et les élèves voient les enseignants différemment.

Au Niveau I, ce projet est mené tout au long de l'année.

Aux Niveaux II et III, le projet est défini avec les élèves en Conseil des Elèves, avec le Professeur Principal et l'équipe qui va l'encadrer.

Ils doivent répondre à un besoin de la classe, ce n'est pas un dû.

Il peut n'avoir comme objectif que la vie ensemble pendant 5 jours (années 80 : les 4^{ème} ont souhaité passer du temps tous ensemble ; pas besoin d'aller loin ; destination Rambouillet, mais il a fallu «gagner» ce voyage ; chacun a dû recueillir la moitié de son coût en faisant des petits travaux pour son entourage).

Les projets solidaires

Il y en a eu et il y en a encore beaucoup !

La Source a pour projet de former les jeunes à la citoyenneté.

Voici quelques exemples :

- En 1985, pour remplacer un voyage de classe, les élèves de 5^{ème} ont choisi de participer à la collecte de fonds de l'association meudonnaise ACMAP, pour aider à la construction d'écoles au Burkina Fasso.

Une brocante, des petits boulots ont permis de financer une partie d'une école.

Pendant plusieurs années, cette action s'est poursuivie ; les élèves ont ainsi contribué à la réalisation de plusieurs établissements scolaires. L'un d'eux, devenu adulte, est même allé y vivre.

- Le projet Mali a poursuivi cette action, sous l'impulsion d'un ancien élève qui travaillait à RFI ; il s'agissait de venir en aide à un village reculé du nord du Mali : Lakanguemou ; dans un premier temps, l'aide a été financière, puis grâce au dynamisme de deux enseignants, des groupes d'élèves sont allés sur place, vivant dans le village et travaillant pour eux.

- Dans les années 90, pour signifier le titre d'Ecole Européenne, affiliée à l'Unesco, un contact a été pris avec un lycée de Bosnie : celui de Tesanj, petite ville au nord de Sarajevo. Un professeur de sport, animateur du club ethnologie « ethno-ciné », et un lycéen sont partis à la découverte de ce lycée ; leur but : mettre en place un échange entre les deux établissements.

Tout était prêt pour le réaliser, mais la guerre au Kosovo a mis un terme à ce projet, trop risqué dans ces conditions.

L'atelier a continué à monter des projets et à les réaliser : voyages en Mongolie, à Alep en Syrie, au Pakistan.

- Il y a presque 20 ans, des enseignants ont voulu que des collégiens prennent conscience de la vie de personnes porteuses de handicap. L'occasion s'est présentée de rencontrer des aveugles.

Les jeunes ont pu les interroger, découvrir leur mode de vie, leur adaptabilité, leur mémoire, avec beaucoup d'intérêt.

Le lien avec le représentant du Club Vaugirard pour les Aveugles et leurs Amis perdue ; des jeunes participent, chaque année à la quête nationale (1^{er} week-end d'octobre), au profit de cette association qui a pour but de proposer des sorties théâtre, concerts, visites de quartiers ou de musées, des repas.

Bien d'autres projets ont vu le jour.

On peut citer les voyages au Pérou (où des jeunes ont participé à la vie de la population d'un village au bord du lac Titicaca), au Népal, en Chine.

Cela a été l'occasion de découvrir les particularités des populations autochtones.

L'apprentissage des langues

En 1984, Yves Brunel a initié un nouveau regard sur l'apprentissage de l'anglais : il avait conscience de l'importance de cette langue pour l'avenir des jeunes.

L'oral étant l'essentiel pour parler une langue, sachant que tous les élèves ne sont pas au même niveau d'aisance, des groupes de besoin ont été créés ; les 50 élèves d'un même niveau étaient répartis en 3 groupes : les débutants, les « à l'aise » et les quasi-bilingues. L'enseignement était adapté à chaque groupe ; un élève ayant bien progressé pouvait changer de groupe en cours d'année ou au début d'une année scolaire.

Grâce à cette expérience, initiée au Niveau II et Niveau III, les enfants du Niveau I ont commencé à aborder l'anglais dès la grande maternelle.

Ont suivi les échanges avec des écoles anglo-saxonnes, anglaises, irlandaises, canadiennes..., individuels sur les vacances, par petits groupes sur le temps scolaire, sur une période pouvant aller jusqu'à un trimestre.

En 2002, il a même été question d'envoyer tous les élèves de 2^{nde} en immersion dans différents pays anglo-saxons.

Mais pas question de focaliser sur l'anglais ; 4 autres langues sont enseignées : espagnol, allemand, italien et russe (pendant un temps).

En 1998, s'est ajouté le chinois, en 5^{ème}. Cette option se poursuit jusqu'en Terminale où un lycéen peut présenter cette option au bac.

Les journées « autres cultures »

Elles s'inscrivaient dans la déclaration universelle de l'UNESCO qui reconnaît la diversité culturelle comme « héritage commun de l'humanité ». La Source, école affiliée à l'UNESCO en 1988, se devait d'être un acteur permettant la promotion de civilisations lointaines auprès de la communauté éducative. Ainsi de 2000 à 2003 sous l'impulsion d'Yves Brunel et à l'initiative d'un enseignant d'Histoire-Géographie, La Source a cherché à mettre en valeur la diversité culturelle pour apprendre à « mieux vivre ensemble », en associant un grand nombre d'acteurs et de partenaires extérieurs à l'école (parents, élèves, personnel du restaurant, personnel administratif, enseignants et direction) sans qui ces journées n'auraient pu voir le jour.

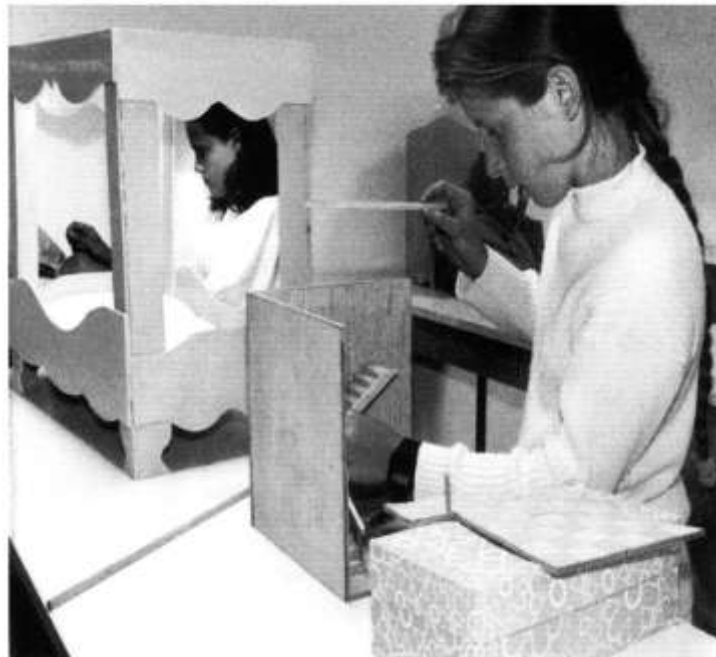
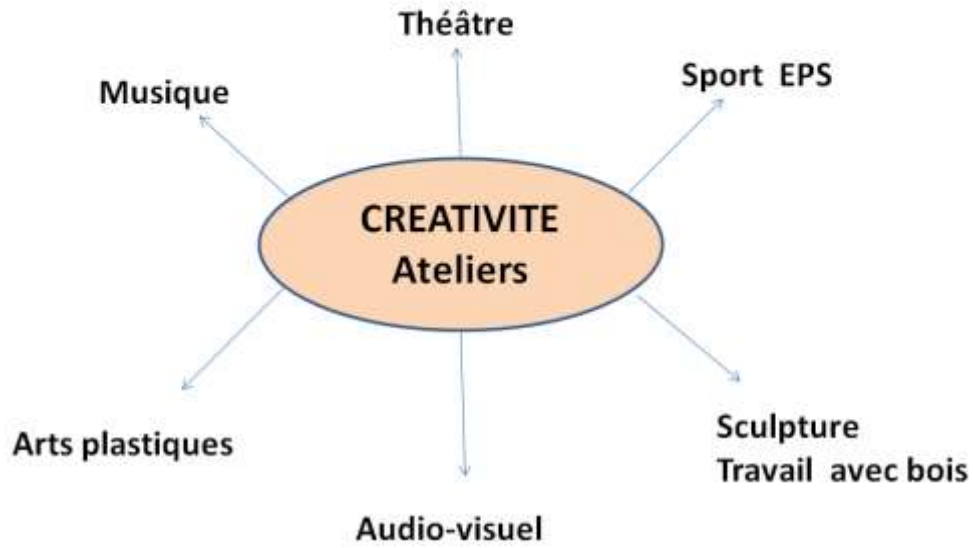
Ainsi des intervenants des pays invités pouvaient faire découvrir leur civilisation à tous les élèves à travers divers ateliers mis en place en amont, le tout agrémenté d'un repas traditionnel du pays, en salle à manger.

La participation des trois niveaux permettait aussi de développer la verticalité pédagogique de façon efficace générant au sein de l'établissement une ambiance festive permettant à beaucoup de découvrir d'autres cultures et de prendre la mesure de la diversité de leurs apports. Lutter pour la promotion de la diversité culturelle c'est lutter contre les stéréotypes et les fondamentalistes de tout bord.

De nombreux pays ont été invités :

Le Japon, sa calligraphie et l'origami, les arts martiaux Karaté et Niginata ; l'Irlande et la Saint Patrick ; la Chine, à l'occasion du Nouvel An chinois, calligraphie, musique, gastronomie ; le Brésil, la samba et la capoeira...

DEVELOPPER CHEZ L'ENFANT LES FACULTES CREATRICES
ALLIER L'ACTIVITE MANUELLE A L'ACTIVITE DE L'ESPRIT



La créativité

Dans les principes de l'Ecole Nouvelle de François Chatelain, on trouve, en n°8 : «Développer chez l'enfant les facultés créatrices».

Depuis toujours, ce point a été mis en application ; la place des Travaux Manuels et Technologiques, de la Musique, des Arts Plastiques a toujours été très grande. Dans les années 60, les ateliers de Travaux Pratiques Expérimentaux ont même été animés par le responsable des travaux de l'école.

Les élèves cousaient, brodaient, tricotaient, bricolaient...réalisaient les costumes de leurs pièces de théâtre...

Quand la Technologie a été instaurée par l'Education Nationale, au détriment des Travaux Manuels, le Niveau II a choisi de conserver en 6^{ème} une activité manuelle, la poterie, et en 5^{ème}, un atelier bois.

En 4^{ème}, les enseignants de Technologie ont été très vite lassés par l'étude du stylo bille et de la targette, alors, les élèves ont imaginé et fabriqué, en groupe, une maquette (l'école ou la ville de leurs rêves), tout en appliquant les consignes du programme : apprentissage du dessin industriel, élaboration d'un plan...

C'était une première étape.

Une autre question s'est posée : comment conserver les activités que l'école considère comme incontournables ?

Une idée : mettre en place des Ateliers de Création. Mais où trouver des heures ?

Il a fallu faire preuve d'imagination pour adapter les horaires : ceux de la Musique, des Arts Plastiques, de la Technologie, mis dans un pot commun, ont permis de créer des ateliers en petits groupes à partir de la 5^{ème} : Audio Visuel, Théâtre, Arts Plastiques, Musique, Création en bois, Sport et, suivant les années, Théâtre en anglais.

Les élèves de 5^{ème} « goûtaient à tout », pour qu'en 4^{ème} ils choisissent 2 ateliers pour l'année.

Pour intégrer les 3^{ème} au lycée les ateliers étaient bi-niveaux : les 3^{ème} et les 2^{nde} y cohabitaient, quinze par groupe.

Ils devaient choisir un atelier par an parmi, suivant les années, le Sport, les Arts Plastiques, l'Audio-Visuel, le Magazine, le Théâtre forum, le Cinéma italien, la Musique et en fin d'année, suivant leur participation, ils validaient une UF.

Dans le même ordre d'idée, fin des années 70, début 80, l'Education Nationale avait instauré ce qu'on appelait les 10% Fontanet.

Il s'agissait d'utiliser 10% de l'horaire d'une classe (soit 2 h par semaine) à monter un projet collectif. Tout était possible : rénover une cave pour en faire un foyer, créer une comédie musicale, réaliser un film, écrire un livre... Un point important : les adultes n'étaient plus là pour transmettre un savoir ; chacun apportait ses compétences, les jeunes étaient parfois chefs de projets !

Les horaires ont été réduits par l'Education Nationale, mais il reste encore les ateliers qui poursuivent le même objectif. Ils sont importants pour faire cohabiter l'enseignement des

savoirs et la créativité, équilibre essentiel à la construction d'un jeune individu.

Arrêtons-nous sur la place qu'a prise l'Audio Visuel dans le projet de La Source.

Lorsqu'il a succédé à Françoise Jasson, Yves Brunel a fait aménager une salle au sous-sol de La Tour et créé un poste à temps partiel de technicien audio-visuel.

Sa mission, faire entrer dans l'école l'image fixe ou animée. Les jeunes devaient s'approprier les nouveaux outils en étant acteurs de leur utilisation et pas seulement consommateurs.

Des ateliers, un ciné-club ont été mis en place ; les enseignants utilisaient la diapositive, le film super 8, les reportages télé. Les élèves réalisaient des films, des diaporamas pour faire vivre leurs acquisitions.

En 2004, a été créée la section CAV (Cinéma – Audio - Visuel), suite logique de toutes ces activités ; cet enseignement permet aux élèves de filières littéraires de développer leur créativité à travers des activités de groupe et leur donne une reconnaissance profitable pour l'image d'eux-mêmes : certains d'entre eux, moins scolaires, réussissent fort bien dans l'option et s'y révèlent.

L'option nécessite un partenariat culturel avec un « référent » ; les Cinémas Européens Parisiens ont accepté ce rôle, ce qui permet d'accueillir des professionnels du cinéma agréés (scénaristes, chefs opérateurs, monteurs) qui conseillent les élèves dans leurs apprentissages.

Voilà achevé ce travail de transmission d'une partie de la vie de La Source telle que nous l'avons vécue.

Il n'est pas forcément exhaustif mais reflète l'essentiel de ce que nous avons gardé en mémoire, aidés par celles et ceux qui nous ont précédés.

Nous nous sommes concentrés sur les spécificités de la pédagogie pratiquée à La Source et ses innovations.

Nous avons décrit les outils mis en place pour favoriser les apprentissages et les acquisitions de connaissances mais nous avons voulu également montrer les ambitions éducatives chères aux Fondateurs de La Source, qui sont restées et restent le ciment de la formation des citoyens de demain : les capacités de création, de vivre ensemble, de communication, d'ouverture sur l'extérieur et sur le monde et bien-sûr d'autonomie.

Ce livret est un ballon lancé.....

A qui ?

A nos successeurs et à ceux qui écriront la suite de l'histoire.....

Ecole du bonheur, école de la vie...



« L'Ecole Nouvelle, celle qui se renouvelle sans cesse... est insaisissable indescriptible...
Tandis qu'on la décrit , déjà elle est plus loin.... Ailleurs
Elle a changé de visage.
Et le vrai du moment devient l'inexact de l'instant suivant. »
Françoise Jasson

Lexique

AEN : Association d'Education Nouvelle, elle gère La Source

AFAS : Association des Fondateurs et Amis de la Source

AFEVI : Association Française des Ecoles à Vocation Internationale

APE : Association des Parents de l'Ecole

ANEN : Association Nationale des Ecoles Nouvelles

EAO : Enseignement Assisté par Ordinateur

SCI : Société Civile Immobilière

UF : Unités de Formation

TA : Travail Autonome

Niveau I : de la Grande section de Maternelle au CM2

Niveau II : de la 6^{ème} à la 4^{ème}

Niveau III : de la 3^{ème} à la Terminale

Tuteur des élèves : il suit la scolarité de chaque élève d'une classe

Professeur Principal : titre officiel pour l'enseignant qui a en charge la vie d'une classe en particulier

Conseil de la Classe ou Conseil des Elèves : réunion des élèves et de l'enseignant d'une classe au Niveau I ou du Professeur Principal aux Niveaux II et III, pour gérer la vie de la classe

Conseil de Classe : réunion de tous les enseignants d'une classe, de ses délégués parents, du coordinateur et des élèves délégués au Niveau III, pour étudier la vie scolaire de chaque élève

Conseil de Niveau :

Au Niveau I : Le Conseil d'Ecole réunit tous les élèves délégués de classe, la direction et un enseignant.

Aux Niveaux II et III : réunion de tous les délégués élèves d'un même Niveau, de la direction, de coordinateurs de Niveau, d'enseignants et de délégués de parents.

Mai 2020